



BELHIMER :

“LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A ÉRIGÉ LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL IMMuable”

Page 3

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

211 NOUVEAUX CAS ET 9 DÉCÈS EN 24 H

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4250 | Lundi 3 mai 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 : USM BEL ABBÈS

HORIZON OBSCUR POUR "MEKERRA"

Page 14

RETRAITE ANTICIPÉE

LE GOUVERNEMENT SUR LA DÉFENSIVE

Page 5



REVENDEICATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES

MARCHE DES ÉLÉMENTS DE LA PROTECTION CIVILE À ALGER

Page 5



LES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE EN COLÈRE

LE SNAPO S'EXPLIQUE

Page 4



2

*marchés de gré à gré
au port d'Azzefoun
examinés par le
gouvernement.*

19

*opérations
d'exportation
effectuées depuis
début avril 2021 dans
la wilaya de Mila.*

250

*mille masques de
protection offerts au
CRA par la Croix
rouge chinoise.*

Relance du projet d'exploitation de la mine de manganèse de Guettara

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé la relance du projet d'exploitation de la mine de Guettara pour la production de manganèse. Le ministre a indiqué, lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile locale au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Béni-Abbès, que le "projet d'exploitation de la mine de manganèse de Guettara sera prochainement relancé dans le but de donner une nouvelle dynamique au développement économique de cette nouvelle wilaya et d'œuvrer à l'exploitation des richesses minières de la région pour la création d'emplois et de richesse". Les ressources minières de ce site sont estimées à 2,972 millions de tonnes, avec une teneur moyenne de 35 % en manganèse et des réserves de métal estimées à 1.047.564 de tonnes. Le gisement de Guettara recèle un minerai de manganèse constitué principalement de braunite, de pyrolusite et de psilomélane. Le manganèse métal est utilisé à 95 % dans l'industrie sidérurgique, notamment en alliage pour les rails de



chemins de fer, et à 5 % dans les industries chimiques. Découvert en 1953 et évalué en 1955, ce gisement de 5 km² est localisé à 130 kilomètres de Béni-Abbès.

Un rapport sur l'autisme bientôt soumis aux autorités concernées



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a affirmé que le groupe de travail chargé de l'examen de l'état des troubles de l'autisme en Algérie présentera son rapport "la

semaine prochaine" aux instances concernées. Le ministre a précisé qu'"il sera procédé à l'élaboration d'un rapport sur l'état des troubles de l'autisme en Algérie sur le plan social, éducatif et médical et les perspectives de la prise en charge des autistes, et ce dans le cadre d'une stratégie nationale à laquelle prendront part toutes les parties concernées". M. Ouadjaout a souligné que le nombre d'autistes a connu "une augmentation rapide dans notre pays", avant d'appeler le groupe de travail à "élaborer un inventaire détaillé sur la situation de ce trouble sur le plan social, éducatif et médical à l'effet de tracer une stratégie nationale réelle et praticable pour prendre en charge cette catégorie". Le ministre a indiqué que son secteur a "adopté des politiques s'appuyant sur l'insertion des enfants autistes dans le système éducatif normal, dont l'ouverture de classes spéciales dans les établissements d'enseignement public, ainsi que l'insertion de ceux qui présentent des troubles faibles dans les classes normales". 4.778 élèves atteints d'autisme sont scolarisés au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Les écoliers ghardaouis sensibilisés aux dangers du gaz

31.500 élèves des différents établissements scolaires dans les wilayas de Ghardaïa et d'El-Ménéa ont été sensibilisés aux dangers du gaz et de l'utilisation d'appareils non conformes. Ces actions de sensibilisation mettent l'accent sur les dangers des installations intérieures de gaz et l'utilisation d'appareils non conformes en période hivernale. Pas moins de 200 établissements scolaires ont été touchés par ces actions de sensibilisation, en plus d'une quinzaine d'émissions radiophoniques et 360 spots publicitaires de sensibilisation ayant été effectués sur les ondes de la radio locale de Ghardaïa. Pour toucher le grand public, les agents de la Sadeg, en collaboration avec les services de la Protection civile, ont également animé sur les places publiques des actions de sensibilisation, appuyées par la distribution de dépliants. Initiées par la Sadeg, en étroite collaboration avec la Protection civile, ces actions de sensibilisation ont pour objectif d'explicitier les conditions d'installation et de raccordement au gaz et l'utilisation des appareils normalisés pour éviter les accidents domestiques mortels liés aux fuites et à l'inhalation de gaz. Selon le bilan de la Protection



civile, aucun cas d'inhalation de gaz de monoxyde de carbone n'a été enregistré dans les wilayas de Ghardaïa et d'El-Ménéa depuis le début de l'année en cours.

Arrêté à l'aéroport avec 35... pinsons cachés dans ses vêtements

Les douaniers ont découvert 35 pinsons vivants cachés sur un homme à l'aéroport JFK de New York. Le suspect, arrivé du Guyana, portait sur lui de petits étuis cylindriques fermés par un grillage pour laisser les oiseaux respirer.

Il en avait ainsi une dizaine fixée à la doublure de sa veste, le reste enroulé autour de ses chevilles, a indiqué le procureur fédéral de Brooklyn ce mardi.

Interrogé, l'homme a expliqué qu'un contact lui avait offert 3.000 dollars pour transporter les pinsons. Il a été présenté à un juge fédéral et remis en liberté moyennant une caution de 25.000 dollars.

Un coq autorisé par la justice à... chanter librement

Poursuivis par un voisin pour les chants de leur coq jugé trop bruyant dans les Yvelines, les propriétaires du volatile viennent d'être relaxés. En attendant, la police est intervenue 96 fois à leur domicile.

Le coq nommé Elliot et ses propriétaires étaient poursuivis par des voisins qui se plaignaient de ses chants -intempestifs-. Mais il pourra désormais continuer de chanter à Mantes-la-Jolie, car le tribunal de police de Versailles vient de les relaxer.

D
I
X
I
L
I
T

Kamel Rezig

"Il est nécessaire d'intensifier les opérations de contrôle et de veiller au respect des mesures préventives dans les espaces commerciaux qui connaissent une grande affluence durant ce mois sacré."

BELHIMER :

"Le président Tebboune a érigé la liberté de la presse en principe constitutionnel immuable"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a érigé la liberté de la presse en "principe immuable" dans la nouvelle Constitution, à travers un ensemble de garanties permettant au journaliste d'exercer son métier avec professionnalisme et déontologie, a indiqué samedi le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer.

PAR LAKHDARI BRAHIM

"Aujourd'hui, en aspirant à un avenir de plus en plus prospère pour la presse, nous prenons pour repères les sacrifices honorables (...) et la transformation substantielle que connaît la profession à la lumière du processus d'édification d'une Algérie nouvelle, fondée sur la transition numérique sûre et inclusive", thème du Prix du président de la République du journaliste professionnel 2020, a écrit M. Belhimer, dans un message adressé à la corporation, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

Il a affirmé, dans ce sens, que le président de la République "a érigé la liberté de la presse en principe immuable, consacré par la Constitution du 1er novembre 2020, avec toutes les garanties qui offrent au journaliste l'espace de liberté nécessaire à l'exercice de ses missions, avec professionnalisme et déontologie", rappelant l'article 54 de la Loi fondamentale, qui dispose que "le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté".

La position du président de la République à ce sujet "a été accompagnée d'actes qui ont conféré à cette nouvelle orientation sa dimension effective, notamment à la faveur de ses rencontres périodiques avec les différents médias nationaux, publics et privés, voire étrangers", a-t-il souligné, ajoutant qu'il (le Président) a également fait des réseaux sociaux "un moyen direct et interactif à travers lequel il s'adresse aux citoyens, où qu'ils soient, en toute sincérité et transparence".

Dans le même contexte, a fait observer le ministre, "un décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne a été élaboré en novembre dernier", rappelant que cette activité est désormais "soumise à la publication à travers un site électronique, dont l'hébergement est exclusivement domicilié physiquement et logiquement en Algérie, avec une extension du nom de domaine .dz".

"Une démarche souveraine mise en œuvre par des compétences exclusivement nationales qui ont réussi, haut la main, à met-



tre en échec des tentatives de piratage de sites électroniques connus pour défendre les intérêts de l'Algérie, notamment lors de l'opération de transfert et d'hébergement de contenu en Algérie", a affirmé M. Belhimer.

A ce propos, le ministre a souligné que la promulgation du décret exécutif régissant la presse électronique "s'inscrit dans le cadre des grands chantiers de réforme basés sur deux principaux axes".

Le premier concerne "le renforcement du système législatif et réglementaire du secteur et son adaptation aux dispositions de la Constitution", a-t-il précisé, faisant état de la "mise en place, récemment, d'une Commission au niveau du ministère, en partenariat avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) et la contribution d'experts spécialisés, chargée de l'adaptation et de l'actualisation de la loi relative à l'activité audiovisuelle de 2014". Il s'agit, en outre, d'adapter et de mettre à jour "des projets relatifs aux agences de consulting en matière de communication, à la publicité, à la loi organique relative à l'information et à la décision de lancer un appel à candidature pour l'octroi d'autorisation de création de services de télédiffusion thématique".

Le deuxième axe a trait à "la maîtrise de la numérisation, à travers la dotation en équipements développés et la garantie d'une formation ciblée, en vue de parvenir à produire un contenu cybernétique national sécurisé et diversifié".

Mettant en avant l'importance de la presse électronique, le ministre a rappelé les nombreuses interviews qu'il avait accordées, entre janvier et avril 2021, à des journaux et des sites électroniques nationaux et étrangers sur des questions d'actualité, comme la pandémie (Covid-19), la guerre

cybernétique systématique contre l'Algérie, la situation au Sahel et la normalisation avec l'entité sioniste.

Il a fait remarquer, dans le même sens, que ces interviews étaient, également, focalisées sur "la réalité du secteur de la communication et sur les réformes engagées dans le but de promouvoir le métier de journaliste et d'améliorer la performance du secteur dans divers domaines".

Sur un autre registre, et dans une optique de rationalisation de l'exploitation d'ALSATCOM-1, premier satellite de télécommunications algérien, un décret exécutif modifiant et complétant le décret portant Statut de l'Etablissement Public de Télé Diffusion d'Algérie (TDA) a été promulgué en 2020.

A ce propos, le ministre a indiqué que Télédiffusion d'Algérie peut, en vertu de ce changement, "conclure des contrats commerciaux pour la fourniture de prestations de services de diffusion directe, par satellite, pour les services audiovisuels et la location de capacités satellitaires appropriées sur des satellites nationaux ou étrangers".

La presse nationale consciente des défis

Par ailleurs, le ministre de la Communication a affirmé que la presse algérienne qui célèbre, à l'instar de la presse mondiale, la journée de la liberté de la presse sous le slogan, cette année, de "l'information comme bien public", "est consciente de l'ampleur des défis qui se posent à elle en termes de contribution à l'édification d'une société forte, notamment par l'exploitation, à bon escient et dans la transparence, de l'information cré- dibles pour produire et diffuser un contenu

professionnel et contrer la désinformation et les allégations dangereuses, ames des guerres de la 4ème génération".

Pour M. Belhimer, "l'effort national se confirme au vu de la forte concurrence médiatique à attirer le public algérien à travers divers supports médiatiques étrangers".

Face à cette réalité et en consolidation du rôle des médias publics thématiques, l'année 2020 a vu le lancement de chaînes TV spécialisées, en l'occurrence la "A3" et "Savoir et Mémoire" en attendant d'autres, notamment les chaînes parlementaire et internationale, outre l'ouverture de bureaux de la Télévision algérienne dans des capitales mondiales.

De même qu'en consécration de la liberté de la presse et du droit du citoyen à l'information, "la même période a connu la réalisation de nouveaux locaux de radios régionales à Mostaganem et Tébessa en sus de l'apparition de nouveaux titres et de 75 sites électroniques et l'octroi de 37 certificats d'enregistrement de média en ligne après confirmation de leur domiciliation dz, avec pour objectif d'atteindre, d'ici le prochain été, 100 sites web sécurisés en Algérie", a relevé le ministre.

Et d'ajouter: "Autant nous, nous sommes fiers de compter 8.500 journalistes et 180 quotidiens, bénéficiant du soutien de l'Etat en matière de papier et de publicité publique, autant nous nous attelons à la promotion de la presse pluraliste, libre et responsable. Une presse qui soit un allié pivot dans le développement des droits de l'Homme et des démocraties, dans la réalisation du développement durable et dans la contribution à produire le changement escompté dans l'attitude du destinataire et dans son interaction positive avec les événements qui l'entourent".

A ce propos, M. Belhimer a plaidé pour l'approche intégrée visant à consolider la relation de confiance entre la presse et le citoyen, d'autant que 69% des Algériens sont convaincus que la presse critique librement la performance du Gouvernement, assez régulièrement et sans crainte de poursuites, d'après les résultats d'un sondage mené par une université étrangère.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le ministre de la Communication a tenu à exprimer ses chaleureuses félicitations à l'ensemble des journalistes, réitérant son soutien "absolu" à tous les efforts visant à valoriser la profession.

Il a en outre formé, pour la corporation, le vœu davantage de distinction, "qui soit à la hauteur de ses apports et de nos aspirations communes à développer continuellement sa performance dans le cadre de la liberté de parole, de la vérocité de l'information et de la responsabilité de la source".

Le ministre n'a pas manqué l'occasion, de se recueillir à la mémoire des martyrs de la profession "qui ont défendu, au prix de leur vie, son honneur et les valeurs de vérité, de paix et de justice, notamment durant les périodes difficiles qu'a eues à traverser l'Algérie, dont la plus récente est la pandémie du coronavirus".

L. B.

LES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE EN COLÈRE

Le SNAPO s'explique

Les étudiants et diplômés en pharmacie crient leur ras le bol. Depuis plusieurs jours, ils appellent à "sauver" le secteur en Algérie et, surtout, à "réhabiliter" le métier. A l'origine de cette colère, l'annonce par le ministère de la Santé du lancement d'une formation qualifiante au profit d'aides-soignants, afin de les qualifier au poste d'aide-préparateurs dans les officines. Une goutte qui a fait déborder le vase.

PAR RANIA NAILI

Les réseaux sociaux pullulaient du hashtag "Sauvez la pharmacie" ces derniers jours. Sur Twitter, le hashtag a été propulsé en tête des tendances en Algérie. Sur Facebook, plusieurs pages ont enregistré un rush des étudiants et diplômés de la spécialité, qui publiaient le hashtag dans les commentaires.

Les étudiants de cette spécialité étaient surpris d'apprendre, dans un communiqué datant de la semaine dernière, l'ouverture par la Direction de la formation du ministère de la Santé, et ce en collaboration avec le Syndicat national Algérien des Pharmaciens d'officine (SNAPO), "d'une formation d'aide-préparateur en officines destinés aux aides soignants, produit de formations des établissements privés de formation paramédicale".

"Les inscriptions à cette formation d'aide préparateur en officine débutera à compter du 27 avril au 27 mai 2021, au niveau des établissements privés de formation paramédicale, sélectionnés comme des établissements pilotes", lit-on dans le communiqué, qui liste les établissements concernés dans plusieurs wilayas.

"Nous sommes prioritaires"

"Le ministère doit déjà faire face à un problème de chômage pour les diplômés en pharmacie. Les postes manquent chez l'Etat, dans les officines et dans les laboratoires. Comment peuvent-ils écarter les personnes issues du domaine ? La pharmacie, c'est pour les diplômés en pharmacie... Pourquoi écarter tous les nouveaux diplômés pour offrir de nouvelles formations de 06 ou 12 mois et attribuer le titre d'aide-préparateur en pharmacie", s'indigne un étudiant dans une déclaration à 24H Algérie.

Les étudiants et nouveaux diplômés n'étaient pas les seuls à exprimer leur colère. L'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA) a exprimé sa "surprise", quant à l'annonce par le ministère de cette formation.

L'association affirme ainsi dans son communiqué, que "les textes réglementaires ne permettent pas de créer ces formations. Le retard de publication de décrets et de textes complétant la dernière loi sanitaire de 2018 suscite beaucoup de questionnements d'incompréhension ! Les instructions et le 'temporaire' ont dominé la réglementation", lit-on.

L'ANPHA rajoute que "jusqu'à présent, il n'y a rien qui définit les différents statuts et sépare les responsabilités. Ainsi les qualifications scientifiques et techniques pour



chaque statut et emploi. Même les anciens textes existants depuis 1971 liés à l'organisation de la pharmacie, qui parlaient des préparateurs et de leurs assistants, doivent être revus en raison du grand développement et des mutations des sciences pharmaceutiques et des métiers de la pharmacie".

Dans son communiqué, cette organisation évoque surtout "la responsabilité pharmaceutique". "Il n'est pas possible de parler des préparateurs en officine et leurs qualifications et statuts avant de parler de la responsabilité pharmaceutique, qui relève des fonctions du pharmacien, qui doit superviser personnellement l'acte pharmaceutique et la formation de tous les employés et praticiens par la suite", rappelle l'association.

Autre point évoqué par l'ANPHA: la formation, et son contenu. "Les évolutions du secteur pharmaceutique nécessitent une réforme totale de la formation pédagogique de tous les praticiens de la santé sans exception et en particulier celle du pharmacien. Tout projet de formation doit se baser sur les qualifications et les compétences recherchées", affirme cette association.

Cette association avertit ainsi contre le "recours à une formation qualifiante sous la couverture du ministère de la Santé", qui servirait "juste à contrer l'anarchie des autres formations proposées. Ce n'est pas forcément la meilleure option".

"Ils n'ont pas à être en colère"

Messaoud Belambri, responsable du Syndicat national algérien des pharmacies d'officine (SNAPO), a expliqué la démarche de son association et celle du ministère de la Santé. Il affirme que cette formation est "l'aboutissement de près de 15 ans de travail et de démarches du SNAPO auprès des autorités concernées". De son avis, cette formation aspire à "organiser la pharmacie d'officine en Algérie".

"La pharmacie fonctionne avec son pharmacien titulaire, diplômé, autorisé par le ministère de la Santé à exercer, accompagné par des professionnels de différents métiers, à l'instar des assistants, des auxiliaires, des chargés du tiers payant, des stocks, des commandes, des secrétaires... En officine, ce qui est habituel, c'est le pharmacien, pharmacien assistant, préparateur en pharmacie et les aides de tous métiers confondus", explique-t-il dans une déclaration à 24H Algérie.

"Cela dépend du pays. Chez nous, aucune formation n'est dispensée pour former le personnel qui doit travailler au niveau des officines. Il y avait uniquement, par le passé, la formation des préparateurs mais elle a été abandonnée. Elle se fait de manière aléatoire mais pas de manière régulière. Un programme qui est fait pour

le préparateur en pharmacie hospitalière", poursuit M. Belambri.

"Depuis des décennies, le pharmacien en officine est seul, désarmé. Aucune formation pour le personnel officinal n'est dispensée. Les officines se sont ainsi mises à employer n'importe qui, pas du personnel formé pour venir en aide aux pharmaciens dans les tâches quotidiennes. Cela nous gênait beaucoup. Même les pharmaciens en était fatigués de recruter des universitaires, toutes branches confondues et les former. Cela nous demandait beaucoup d'efforts et cela ne répondait pas aux besoins", poursuit le président du SNAPO. Le président du SNAPO regrette ainsi que les "pharmaciens soient critiqués, parce qu'ils n'emploient pas du personnel spécialisé, alors que la formation n'existe pas".

"Cela fait plus de 15 ans, que nous démarchons le ministère de la Santé pour relancer cette formation. Mais comme ces personnes formées aillent généralement vers le privé, que la capacité de formation des autorités sont limitées, ils ne pouvaient pas former pour les autres. Avec toutes les écoles paramédicales que le ministère détient, ils ont toujours du mal à subvenir à leurs propres besoins dans le secteur public", fait-il remarquer.

"Il fallait chercher des solutions ailleurs. Les Tunisiens se sont adressés à la Formation professionnelle. Nous l'avons fait. Nous avons été reçus par le SG à l'époque en présence de toutes les équipes pédagogiques avec un projet de formation de 3 ans. Nous avons travaillé dur. Quand nous avons finalisé le projet, 24 mois de théorie puis 6 mois, nous avons rencontré des obstacles juridiques. Le ministère de la Santé n'a pas validé cette formation", explique le SNAPO.

Ce syndicat explique ainsi avoir de nouveau démarché le ministère de la Santé. "Ils bloquaient notre projet, nous leur avons ainsi demandé de nous en donner. La Direction de la formation a de ce fait lancé cette formation et créé ce statut d'aide-préparateur".

"Il s'agit d'une formation de 12 mois théorique plus 6 mois de stage au niveau des officines. Un métier spécialisé pour assurer certaines tâches dans les officines. La formation porte sur de la biochimie, de la gestion, de la déontologie et même de l'informatique. Un titre nouveau, l'aide-préparateur puisque le titre de préparateur est enregistré mais uniquement pour l'officine hospitalière", rajoute-t-il à 24H Algérie.

Messaoud Belambri explique, que cette démarche a également pour but de contrer les "écoles de tout qui s'improvisaient en formateur de 'vendeur en pharmacie', titre que nous rejetons d'ailleurs". La pharmacie est un espace de santé et le pharmacien ne vend pas mais dispense un médicament.

"Des écoles de formation paramédicale, agréées par le ministère, vont ainsi assurer cette formation d'aide-préparateur, selon un programme agréé et conçu par la tutelle, pour acquérir un certificat de formation", poursuit-il.

Pour M. Belambri, les étudiants et nouveaux diplômés "n'ont pas à être en colère". Il n'y a aucune confusion entre un pharmacien et un non-pharmacien. Nous dénombrons 11.500 pharmaciens, pour 52.000 employés dans les officines. La pharmacie est un cabinet médical, comme dans un hôpital où nous trouvons le résident, le professeur, l'interne, le technicien supérieur, la femme de ménage, l'agent de bureau, la secrétaire, le soignant, l'aide-soignant, de différents degrés de métiers, comme dans toute administration.

Le SNAPO estime ainsi que "c'est une avancée pour la pharmacie en Algérie et son organisation. Dans le monde entier, on parle d'équipe officinale".

Pour le président de ce syndicat, il n'est pas question de "recruter un pharmacien pour exercer comme aide-préparateur, ou pour lui demander de soulever des cartons. C'est un grade. Nous ne mettrons pas un pharmacien au même niveau qu'un vendeur, ou qu'un aide-soignant. Il a sa valeur", explique-t-il.

22% des nouveaux diplômés en pharmacie au chômage

La création de cette formation par le ministère de la Santé, est la goutte qui a fait déborder le vase chez les étudiants et jeunes diplômés en pharmacie, qui envisagent de mener des débrayages pour alerter et améliorer leurs situations.

Sur les réseaux sociaux, où les étudiants débattent et s'organisent, ils évoquent une série de revendications. Ils exigent ainsi de consacrer un quota aux pharmaciens pour chaque services des établissements hospitaliers, d'employer, « au moins 07 pharmaciens dans les laboratoires de fabrication de médicaments, de matériels médicaux, de compléments alimentaires ou de produits cosmétiques.

Il exigent aussi l'augmentation du nombre de postes dans les hôpitaux publics, ainsi que la révision de la procédure d'octroi de l'agrément, pour l'exercice du métier dans les officines. Les étudiants et nouveaux diplômés demandent également une retraite obligatoire à partir de 65 ans et l'octroi de crédits sans intérêts au profit des porteurs de projets dans le domaine.

Selon une étude dévoilée par l'ANPHA en janvier 2021, 22% des nouveaux diplômés en pharmacie sont au chômage. La même étude, qui portait sur leur situation socio-professionnelle, explique que les opportunités "d'emploi sont très réduites dans les trois premières années post-universitaire hors officine".

L'enquête, menée sur les réseaux sociaux sur un échantillon de plus de 3.300 pharmaciens, montre que "80% des répondants considèrent qu'il est très difficile de trouver un emploi dans le secteur pharmaceutique". "36% affirment trouver très difficilement un emploi dans le secteur pharmaceutique, 45% difficilement et 19% facilement", affirme-t-elle.

"En l'espace de cinq ans entre 2015 et 2019, le nombre des diplômés a augmenté de 16% et celui des pharmaciens sans emploi de 34%. Ce qui signifie que la vitesse d'augmentation du taux de chômage est supérieure à celle du nombre de diplômés sur l'échantillon de l'enquête", avait noté l'Anpha.

R. N.

RETRAITE ANTICIPÉE

Le gouvernement sur la défensive

Face la pression exercée par les syndicats notamment concernant plusieurs dossiers chauds, le gouvernement fait le dos rond, voire même persiste dans une attitude négatives. En ce sens les revendications ne sont pas satisfaites, loin s'en faut.

PAR KAMAL HAMED

C'est le cas quand il s'agit du lourd dossier de la retraite sans cesse remis sur la table des négociations par les syndicats. Ces derniers, que ce soit l'UGTA ou les syndicats autonomes, semblent s'être donnés le mot pour présente la même doléance à ce propos. La retraite anticipée, puisque c'est de cette question qu'il s'agit, est devenu pur les organisations syndicales un important dossier en vue de faire pression sur l'exécutif. Mais le Palais du docteur Saadane ne répond pas, en tout cas pas l'auraient souhaité les Syndicats.

Le gouvernement défend une position immuable puisque sa ligne de conduite s'articule principalement sur le point nodal celui des finances pour justifier son



refus catégorique de répondre favorablement aux demandes des syndicats. En ce sens que le finances du pays ne permettraient pas d'accéder cette demande. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, s'est évertue depuis son retour au gouvernement à expliquer l'impossibilité de dire oui à cette doléance.

A maintes reprises il est monté au créneau ces derniers mois pour maintenir le cap quant la position du gouvernement. Un exercice qu'il a du refaire avant-hier samedi, soit le jour même ou les travailleurs fêtaient la journée internationale du

travail. Djaaboub a en effet une fois encore dit que l'exécutif ne peut satisfaire cette demande. Dans un entretien accordé à un quotidien national Djaaboub a réitéré les mêmes arguments pour réfutez la revendication des syndicats. Et notamment l'argument massue, celui relatif aux inextricables problèmes financiers dans lequel se débat la caisse nationale de retraite (CNR) qui souffre d'un énorme déficits. Selon le ministre de l'Emploi la CNR ne peut se permettre de rajouter, à son déficit déjà colossal, des charges financières de l'ordre de 540 milliards de dinars supplémentaires. Or, selon le ministre le déficit

est déjà a hauteur de 590 milliards de dinars entièrement couvert par l'état à travers le fonds national d'investissement, lui-même financé par le trésor public. Les prévisions du ministre portent sur 1 million de travailleurs qui seront concernés si l'état accepte de redevenir à la retraite anticipée. En somme le gouvernement craint le rush de demande de départ la retraite. Cette explication va-t-elle pour autant mettre fin aux espoirs des syndicats eux-mêmes confrontés à la pression des travailleurs dont une bonne partie souhaiterait partir à la retraite avant l'âge légal. Le gouvernement n'a pas cependant les moyens financiers pur dire ou cette demande, désormais revendiquer même par l'UGTA ; Mais il est évident que les organisations syndicales ne vont pas s'arrêter de réclamer cette question, loin de là.

K. H.

DJAMEL EDDINE NIBOUCHE :

"Le système de santé national a besoin d'être réformé de fond en comble"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Souffrant de structures vieillissantes, du manque de gestion moderne intégrée, d'un déficit managérial, d'une gestion chaotique des services annexes et de proximité le système de santé national a besoin d'être réformé de fond en comble.

"Des réformes s'imposent", revendique le professeur Djamel Eddine Nibouche.

Il s'agit, selon l'Invité de la rédaction de la chaîne 3, de la Radio algérienne, de réformes qui réadaptent notre système de santé aux exigences à la fois structurelle et à la gestion moderne des hôpitaux.

"Vous pouvez avoir un hôpital des plus modernes possible, mais sans les compétences requises ça ne sera que coquille vide", a indiqué le chef service de cardiologie, à l'hôpital Nafissa Lahèche à Alger. On fait une réforme, appuie M. Nibouche, quand un système devient non performant et l'urgence est de passer au diagnostic pour aborder une réelle réforme en concertation avec les experts, avec les gestionnaires, avec les auxiliaires du secteur et toute l'équipe régissant l'établissement hospitalier en Algérie.

L'orateur n'hésite pas à qualifier notre système d'archaïque et appelle à amorcer des chantiers de réflexions pour repenser les priorités et les missions dévouées à l'hôpital afin d'aboutir à "un système fonctionnant de plein efficacité".

"Nous avons un ministre délégué qui est entrain de préparer des textes c'est bien mais, c'est insuffisant", indique-t-il déduisant l'importance de consulter les spécialistes qui sont au fait de l'évolution de l'état de santé dans le pays.

La réforme est intersectorielle, dit-il, elle fait intervenir tout l'ensemble de la santé pour parfaire la rénovation du système sanitaire dont la gestion hospitalière.

"Il faut savoir que l'épidémiologie d'un pays change avec l'évolution des maladies. Et avec cette évolution les moyens et méthodes doivent évoluer parallèlement", explique-t-il. L'état épidémiologie algérien n'est plus celui des années 1970. Aujourd'hui, il y a les maladies dégénératives (cardiovasculaires, ndlr), le cancer, le diabète, etc.

Selon l'intervenant, un système sanitaire doit s'adapter aussi aux catastrophes avec à la carte un plan national de sauvetage,

citant au passage avec regret l'exemple de l'action anti covid disant qu'"on n'était pas préparé à cette épidémie".

Il y a des priorités, on doit procéder par phases, propose-t-il, à commencer par réorganiser l'hôpital car il y a un désordre. La gestion de nos hôpitaux est archaïque et il faut remettre de l'ordre et moderniser sa gestion. "La gestion hospitalière est anachronique et repose sur des méthodes anciennes", fait-il constater appelant à une modernisation rigoureuse de cette gestion. "Numériser c'est bien, mais cela ne suffit pas qu'elle ne soit pas être une action globale et que tout doit être réformé en phase", estime-t-il.

Le comparant à une entreprise ou un hôtel, l'hôpital doit être, de son avis, géré comme une clinique privée, qui ne souffre pas de pannes qui causent des arrêts de services et pour s'y faire avec une gestion moderne il faut le débarrasser de certaines charges comme la nourriture, de la maintenance, la gestion du park ambulance, de la blanchisserie qui ne font pas partie de sa vocation remière.

"Voyez-vous une clinique privée qui travaille 24 heures 7/7 tomber en panne ?! Alors qu'au niveau d'un hôpital on reste des mois pour pouvoir réparer un appareil", fait-il constater non sans amertume. Le point crucial de la réforme reste, de son point de vue, étroitement lié aux personnes compétentes, aux personnes expérimentées dans la gestion hôtelière et du personnel en collaboration avec le corps médical.

"Pour accéder à cette norme de fonctionnement, la gestion de l'hôpital doit se hisser aux standards internationaux", martèle le professeur Nibouche disant que "ce qu'il nous faut c'est une équipe de gestion cohérente pour accomplir une gestion intégrée afin de réaliser des performances".

R. R.

REVENDECTIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES

Marche des éléments de la Protection civile à Alger

Des centaines d'éléments de la Protection civile ont organisé, hier dimanche, une marche à Alger pour réclamer la prise en charge de leurs revendications socio-professionnelles. Empêchés par les forces de l'ordre de rejoindre le palais présidentiel, les protestataires ont observé un sit-in devant le siège de la Direction générale de la Protection civile à Paradou. Les manifestants ont brandi des pancartes réitérant leurs revendications. Les éléments de la

Protection civile réclament le versement des deux dernières tranches de la prime Covid-19 et l'octroi de la prime de contagion avec effet rétroactif, la réintégration des éléments licenciés, ainsi que l'octroi des logements sociaux. Deux rassemblements, rappelons-le, ont été observés par les éléments de la Protection civile devant les sièges de leurs directions locales les 15 et 18 avril derniers.

R. N.

COVID-19

La PC va intensifier ses actions de sensibilisation

Les services de la Protection civile vont intensifier, à travers une campagne qui sera lancée lundi, les actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19), suite à la hausse "importante" des cas de contamination enregistrée ces derniers jours, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Suite à la "hausse importante" des cas de contamination avec une courbe haussière des cas de personnes contaminées par la Covid-19 enregistrée ces derniers jours, et afin de "contribuer efficacement" aux efforts de lutte contre la pandémie, les services de la Protection civile, vont "intensifier" à partir de lundi ses actions de "sensibilisation et de prévention" portant sur la Covid-19 au profit des citoyens, précise le communiqué.

Il s'agit notamment de "renforcer les actions de sensibilisation de proximité au niveau des communes en particulier les zones urbaines et les surfaces commerciales, et de collaborer avec les directions des Affaires religieuses, à travers la participation des imams dans les actions de sensibilisation".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DU LOGEMENT
Code fiscale : : '0013 170 1900 4944 DL

Avis au candidat présélectionnés au dossier de candidature relatif au concours national restreint d'architecture N° ..06../2021

- La Direction du Logement de la Wilaya de Djelfa lance la liste nominatives des candidats présélectionnés au concours national restreint pour étude et suivi de réalisation d'une école primaire type « D » a cite Berbih - commune de Djelfa- situé au pôle urbain HOUARI BOUMEDIENE - POS 16 programme 2021 PSD.
- Les soumissionnaires présélectionnés sont invités à déposer leur offres techniques, de prestations et financières conformément au cahier des charges.

01	TERMOUL MOUHAMED	14	BOUKERCHE IDRISS	27	GROUPEMENT GHAZEL AMER + SEBKHAOUTI ISMAEL
02	BEN NAOUM AHMED	15	BEN NAAMENE ABDELRAHMENE	28	GROUPEMENT KERCHE KAMELELDINNE + BEN MESSAOUD ABDELKADER
03	CHOUIA AHMED	16	KHRISSETE ZINEB	29	GROUPEMENT AZOUZI MANEL NAWEL + CHIYA ABDELKADER
04	GROUPEMENT BOUKEFOUSSE + ATHAR	17	AMRAOUI BEN YOUSEF	30	BEN OUDA ABDELKADER BOUALEM
05	GROUPEMENT KHENICHE AICHA+ GJRAA KHANSAA	18	RABHI SAMI AHMED	31	DLIOUAH MOUSSAB NASR ELDINE
06	BEN CHRIK AHMED AKHDAR	19	GHOUMI YOUSSEF	32	BEN DJEDDOU AHMED SAMIR
07	SABEK DJAMEL OUSSAMA	20	GHOUMI MOUHAMED CHEMSSE ELHAK	33	MSAHEL MOUHAMED
08	GROUPEMENT DJAALEB MKHALAT+ ELALEM ELHADJ	21	CHEBLAOUI EL HACHEMI	34	AISSAOUI AHMED
09	TALEB KAYED AHMED	22	HASSANI NOUR ELDINE YACINE	35	AZOUZI AHMED
10	GROUPEMENT DJERD FATIMA ZAHRA+ DJERD AHMED AMINE	23	GROUPEMENT MESSAOUDI KHALED+ MESSAOUDI CHERIAT ISMAEL	36	GHADABI MOUHAMED ELAMINE
11	KAYBECH MOUHAMED	24	BOUTBIK SEDIK	37	ZITOUT ISMAEL
12	OUTALEB ABDELRAZAK	25	MKHALET MOUKHTAR	38	NAOUI ABD EL KADER
13	GROUPEMENT BEN GRINA ABDELKADER+ HASSANI ISMAEL	26	GROUPEMENT BOUZIDAOU ELAKHDAR + DJOLBER IBRAHIM	39	SAILAA SALEM

- 1)- L'offre technique :** doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre technique" contenant les documents suivants :
- 1-1 La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le candidat et portant son cachet.
 - 1-2 Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du candidat,
 - 1-3 Le cahier des charges paraphé sur toutes ses pages, portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

- 2)- L'offre de prestation :** doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre de prestation" contenant les documents suivants :
- 2-1 Pièces graphiques sous format A1.
 - 2-2 Pièces écrites
 - 2-3 Enveloppe de l'anonymat. Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six « 06 » chiffres

- 3)- L'offre financière :** doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre financière" contenant les documents suivants :
- 3-1 La lettre de soumission, selon modèle joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le candidat;
 - 3-2 Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et/ou partie variable), l'offre financière ne doit faire référence à aucun rabais.

Les 03 trois enveloppes (technique- prestation - financière)sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus:

A Monsieur le Directeur du Logement de la wilaya de DJELFA

- CONCOURS NATIONAL RESTREINT N°...
Etude et suivi d'une école primaire type D à cité Berbih -
pôle urbain HOUARI BOUMEDIENE - POS 16
- programme 2021 PSD.
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture
des plis et d'évaluation des offres »

Dépôt des offres : Les offres doivent être déposées au niveau de : Direction du Logement de la Wilaya de Djelfa- dont le siège est sis Cité centre-ville - Djelfa - le bureau des marchés au service.-

- La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres financières.
- La date de dépôt des offres est fixée à 25 jours de 8 h à 12 h qui court à partir de la première publication de l'avis du concours dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,
- L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 13 h au siège de la direction du logement de la wilaya de DJELFA
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4250 - Lundi 3 mai 2021 - Anep 2116 007 958

République Algérienne Démocratique Et Populaire
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE DJASR KASANTINA

AVIS D'Appel d'Offre Ouvert avec Exigence de capacité Minimales
N°/ 04.....2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djasr Kasantina lance un avis d'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacité minimales en vue de fournir et poser le tapis à travers les mosquées de la commune

OBJET : Acquisition et pose de tapis au profit des mosquées et écoles coraniques à travers la commune

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères d'éligibilité sous cités :

- **Capacité professionnels :** les soumissionnaires doivent être soit :
Fabricants, Commerçants, importateurs, grossiste, sociétés, ou justifiants leurs activités dans le domaine.
- 1. **Capacités financières :**
- La Moyenne des Bilans des trois (03) dernières années avec un chiffre d'affaire dépassant ou égale à 15 000 000,00 DA.
- 2. **Capacités techniques :**
- Trois (03) attestations de Bonnes exécutions aux prestations similaires au Projet délivrées par les maîtres d'Ouvrages - services publics- signées et enregistrées.

Peuvent se rapprocher au :

Siège de l'Assemblée Populaire Communale De Djasr Kasantina
Hot B2 ZHUN Am Naâdja
N°NIF : 098416269000132

En vue du retrait du cahier des charges contre un paiement de la somme de Deux Mille Dinars (2000,00 DA) payé auprès du receveur Communal de Djasr Kasantina -Siège de Commune de Djasr Kasantina

- Le dépôt de l'Offre préparée conformément aux dispositions émises sur le cahier des charges est arrêté à 13 h à l'adresse suscitée, le dernier jour de la préparation des offres fixée à Dix (10) jours en référence à la première parution sur la presse ou le BOMOP.
- La durée de validité des offres est : la période de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois.
- Le dossier de candidature (01), l'offre technique (02) et l'offre financière (03) seront fermés, cachetés séparément dans trois (03) enveloppes intérieures et intégrés dans l'enveloppe extérieure.

I- Enveloppe N° 01 : Le dossier de candidature (voir cahier des charges)
- Déclaration de candidature (selon modèle joint).
- Le statut pour les sociétés
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaire.
- L'extrait du casier judiciaire.
- Le registre de commerce électronique
- Les attestations fiscales et d'organisme de sécurité.

(CNAS, CASNOS)
- Extrait de rôle et carte d'immatriculation fiscale
- Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le projet avec justifications Attestation nominative de l'ascutésocial s, cartegries, factures)
II- Enveloppe N° 02 : L'offre technique (voir cahier des charges)

- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire.
III- Enveloppe N° 03 : L'offre financière (voir cahier des charges)
- Le bordereau des prix unitaires dûment Signifié par le soumissionnaire signé et daté
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment Signé daté par le soumissionnaire
- La lettre de soumission (selon modèle joint).

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne porter que la mention :

A
Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djasr Kasantina
Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 04 /2021
ayant pour objet :

OBJET : Acquisition et pose de tapis au profit des mosquées et écoles coraniques à travers la commune

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES »

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Commune de Djasr Kasantina , le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres à 13 h 30

Midi Libre n° 4250 - Lundi 3 mai 2021 - Anep 2116 008 000

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville

Wilaya de Tissemsilt

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

MISE EN DEMEURE N°02 AVANT RESILIATION

- Vu le marché approuvé le 29/05/2019 sous le n°89 /2019 relatif à la Réalisation des travaux des VRD primaires et secondaires du POS les pins à Tissemsilt.

Lot N°03 : travaux d'éclairage extérieur.

-Vu l'ODS N° 01 de démarrage des travaux en date du 04/11/2019

- Vu la correspondance du bureau d'étude charge de suivi sous le n°13/ut/zm en Date du 26/04/20121

-Vu l'abondant totale des travaux constaté par maître de l'ouvrage lors des différents visites effectuées au projet

-Vu la mise en demeure n°01 parus sur les journaux nationaux crépus et asdaa el melaib en date du 19/04/2021

L'entreprise de réalisation (ETB -MOUAZ LARBI) sise à cite des 22 logts N°06 Wilaya de Tissemsilt.

Est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer le chantier au moyen humains et matériels et le redynamiser le rythme des travaux dans un délai de huit jours (08j) à compter de la première parution de cette mise en demeure N°02 avant résiliation dans les journaux nationaux ou dans le BOMOP.

Faute de remédier à cette carence dans le délai fixé ci-dessus le maître d'ouvrage procédera à l'application des mesures réglementaires de décret N° 15/247

Du 16/09/2015 prévues par le code des marchés publics.

Midi Libre n° 4250 - Lundi 3 mai 2021 - Anep 2116 008 002



RAMADHAN ET SUCRERIES

Zlabiya, kalb el louz... des douceurs à consommer avec modération!

Le mois de Ramadhan est celui de la consommation en général mais aussi de la consommation de produits sucrés et de pâtisseries en particulier. En tête de liste, on retrouve les sucreries, consommées le plus souvent après la rupture du jeûne et lors de la soirée...





RAMADHAN ET SUCRERIES

Zlabiya, kalb el louz... des douceurs à consommer avec modération !

Le mois de Ramadhan est celui de la consommation en général mais aussi de la consommation de produits sucrés en particulier. En tête de liste, on retrouve les sucreries, consommées le plus souvent après la rupture du jeûne et lors de la soirée.

Commencer par la zlabiya et la samsa et en finissant par la baklawa. Sans oublier que le tout est arrosé avec du thé sucré ou des produits sucrés gazéifiés. Cette consommation de produits sucrés en général est multipliée, voire triplée, pendant les soirées ramadanesques par rapport aux soirées du reste de l'année. Mais quelle est la conséquence de cette consommation sur votre santé ?

Que contiennent ces pâtisseries ?

Les pâtisseries font partie de la famille des sucreries en général. Ce sont des produits complexes composés de sucre, de gras et généralement de margarine ou parfois de beurre, d'œufs, de graines oléagineuses (amandes, noix, noisettes,



pignons...), de farine ou d'amidon, de colorants naturels ou chimiques... qui restent des produits très énergétiques et à absorption rapide. Si le sucre est l'aliment préféré des cellules cérébrales et indispensable pour notre équilibre alimentaire, nos besoins ne dépassent guère les 10 % des apports énergétiques totaux et rentrent sous les besoins alimentaires en glucides qui, eux-mêmes, se situent entre 50-60 % des apports énergétiques journaliers.

Conséquences d'une consommation excessive

La consommation exagérée de pâtisseries n'est pas sans conséquence par rapport à la santé. Une absorption excessive de glucides simples ajoutés notamment sous cette forme favorise

le risque de prise de poids chez les gens de poids normal, peut augmenter le risque d'obésité chez les gens qui sont déjà en surpoids, de même que le risque de diabète de type 2 ou encore de caries dentaires et bien plus d'autres maladies.

Conseils

Sans proscrire pour autant ces produits, il est recommandé de réduire la consommation actuelle de ces sucreries qui apportent beaucoup d'énergie... de pouvoir les remplacer lors des soirées par des fruits frais en salade ou en jus sans ajout de sucre. Ces sucreries, y compris les pâtisseries, doivent être consommées occasionnellement et non quotidiennement. Il est évident de ne pas trop consommer le jour de l'Aïd, ça permet

d'éviter des problèmes digestifs et le dumping syndrome dû à l'augmentation des quantités ingérées et offertes lors des visites pour fêter l'Aïd. Il faut aussi savoir que les boissons sucrées (dont les sodas) qui accompagnent les pâtisseries, qu'elles soient gazeuses ou plates, sont des sources importantes de calories vides et sont très riches en glucides simples ajoutés (1 litre de soda renferme 15 à 25 morceaux de sucre). Il faut noter aussi qu'aujourd'hui, il est prudent de limiter l'utilisation excessive des margarines parce qu'elles sont riches en huiles hydrogénées qui s'avèrent dangereuses pour la santé et même plus nocives que le beurre lui-même.

Source article : tendancemag.com

Bien dormir malgré la chaleur



Quand le mercure grimpe, il devient rapidement difficile de dormir paisiblement. Quelques mesures simples peuvent permettre de retrouver un sommeil de qualité.

Alors que la canicule continue de s'étendre sur l'Hexagone, la fatigue s'accumule. Non seulement les fortes températures de la journée astreignent notre organisme, mais elles réduisent la qualité de notre sommeil. La faute à notre système interne de régulation de la température.

"Nous sommes des homéothermes, rappelle le Dr

José Haba-Rubio, du centre d'investigation et de recherche sur le sommeil de Lausanne (Suisse). Cela implique que notre température interne soit finement régulée pour que nos fonctions vitales ne soient pas perturbées." S'il fait trop froid ou trop chaud, l'organisme va déclencher des mécanismes de régulation pour ramener la température du corps à 37 °C. En cas de chaleur importante, ce sont principalement la vasodilatation des vaisseaux superficiels et la transpiration qui permettent de tempérer le corps.

Ces processus sont cependant moins efficaces durant le sommeil. "Si la température interne augmente trop au cours de la nuit, le cerveau émet un signal d'alarme et c'est le moment où l'on se réveille", explique le Dr Haba-Rubio. Le sommeil des jeunes enfants et des personnes âgées est particulièrement perturbé en cas de fortes chaleurs, les mécanismes de régulation thermique étant moins efficaces aux âges extrêmes de la vie.

Les bons gestes

Pour ne pas ressentir d'inconfort et dormir paisiblement, il faut que la température cutanée ne dépasse pas 30°C. "Pour favoriser le sommeil quand il fait chaud, ce sont les recommandations classiques qu'il convient d'appliquer", rappelle José Haba-Rubio. Ne pas trop se couvrir et veiller à ce que la chambre soit bien ventilée sont les premières choses à faire. Pour les petits, les tours de lit en

tissu peuvent gêner la circulation de l'air et il peut être utile de les retirer. Placer des linges humides dans la pièce, voire humidifier les draps avec un brumisateur peut apporter un peu de fraîcheur. En s'évaporant, l'eau permet en effet de diminuer légèrement la température ambiante.

Mais lutter contre la chaleur amène souvent à dormir fenêtres et volets ouverts, ce qui peut aussi être source de nuisances, surtout en ville. "Le sommeil est très influencé par l'environnement", souligne le Dr Haba-Rubio. Et le bruit est un des plus grands perturbateurs. Il ne faut, donc, pas hésiter à utiliser des bouchons d'oreilles type boule Quies, sous peine de ne pas dormir non plus, mais cette fois à cause du bruit ambiant."

Idem pour la lumière. Pour favoriser l'endormissement, il faut éviter de s'exposer à une trop grande luminosité en fin de soirée. Et ceci vaut aussi pour la lumière provenant d'écrans. Mieux vaut, donc, bannir l'usage de tablettes, ordinateurs et consoles avant le coucher, d'autant plus que ces appareils produisent eux-mêmes de la chaleur. Enfin, pour s'assurer un sommeil de qualité mieux vaut éviter tout ce qui conduit à une augmentation de la température interne du corps, en particulier la pratique d'activités physiques après 20 h, les repas trop riches en graisses et la consommation de boissons sucrées.

CARNET DE RECETTES



Soupe de légumes sans viande



Ingrédients :

2 poireaux
2 carottes
3 pommes de terre
2 courgettes
Thym frais
1 cube de bouillon
1 noisette de beurre

Préparation :

Nettoyez, épluchez et coupez les légumes en petits dés. Dans une marmite, déposez les légumes, ajoutez l'eau et le cube de bouillon (ou du bouillon). Salez, poivrez et laissez cuire à couvert environ 25 min (testez la cuisson à l'aide d'une lame de couteau). Ôtez la branche de thym et passez les légumes au mixer, ajoutez une bonne noisette de beurre. Rectifiez l'assaisonnement et servir chaud.

Croquettes d'aubergine sauce blanche



Ingrédients pour les croquettes d'aubergines :

2 grandes aubergines
1 c. à c. de cumin
Sel, poivre noir
2 jaunes d'œuf
1 demi-botte de persil haché
Farine pour ramasser les croquettes (jusqu'à pouvoir réaliser des quenelles à l'aide de deux cuillères)

Huile pour la friture.

Ingrédients pour la sauce :

Des morceaux de poulet
1 oignon moyen
1 gousse d'ail
½ botte de persil (laissez quelques brins pour la décoration)
Sel et poivre noir
1 c. à s. de smen (ou de beurre)
1 belle poignée de pois chiches trempés la veille
Piment (selon le goût)

Préparation :

Grillez les aubergines, épluchez-les et écrasez-les à la fourchette, ajoutez du sel, du poivre noir, cumin, persil hachée, 2 jaunes d'œuf et de la farine pour avoir une pâte qui se ramasse partiellement, pas une pâte dure. Formez des quenelles en utilisant 2 cuillères à soupe, et plongez-les directement dans un bain de friture bien chaud. Après friture, placez-les sur du papier absorbant.

Préparer une sauce blanche : Faites revenir l'oignon haché et l'ail écrasé dans le smen fondu. Ajoutez les morceaux de poulet et laissez revenir un peu. Ajoutez la demi-botte de persil bien ficelée, le sel et le poivre noir. Ajoutez les pois chiches. Arrosez avec 2 verres d'eau et laissez cuire, si les morceaux de poulet sont cuits retirez-les et laissez les pois chiches bien cuire. Au moment de servir, dressez les croquettes d'aubergines sur le plat de service et arrosez-les de sauce. Vous pouvez passer les morceaux de poulet à la friture pour lui donner une belle couleur. Si vous avez préparé les croquettes bien tôt, vous pouvez les préchauffer dans le four.

Croquettes de thon



Ingrédients :

500 g de pomme de terre
1 boîte de thon au naturel ou à l'huile d'olive et égoutté
50 g de fromage râpé
sel, poivre du moulin
1 œuf
Chapelure
Farine
1 c. à s. de persil ciselé

Préparation :

Laissez cuire la pomme de terre en la découpant en petits cubes pour accélérer la cuisson, en fin de cuisson, égouttez-la et réduisez-la en purée. Égouttez et écrasez le thon. ajoutez-le à la pomme de terre. Salez et poivrez. Ajoutez le persil ciselé. Façonnez des boulettes pas trop grosses. Déposez sur un assiette plate au fur et à mesure en les espaçant. Placez au frais 1 heure. Chauffez la friteuse ou une poêle. Roulez les croquettes dans de la farine, dans l'œuf battu et ensuite dans de la chapelure. Laissez frire à feu moyen sur tous les côtés. Égouttez et déposez sur du papier absorbant.

Mouskoutchou aux cacahuètes

Ingrédients

4 œufs
130 g de sucre
130 g de sirop de glucose/fructose
1 c. à c. de vanille en poudre
260 ml de lait fermenté (babeurre)
200 ml d'huile neutre
1 sachet de levure chimique
330 g de farine
2 verres de cacahuètes entières sans la peau
2 c. à s. de sucre

Décoration :

40 g de chocolat noir fondu
Cacahuètes caramélisées concassées grossièrement

Préparation :

Préchauffez le four à 160°C. Faites torréfier les cacahuètes dans le four chaud sur une plaque du four pendant 15 minutes environ, elles doivent être brun doré. Laissez-les refroidir avant de les réduire en poudre. Réservez. Augmentez le four à 180°C. Beurrez un moule à savarin et farinez-le bien. Battez les œufs avec les 130 g de sucre et la vanille jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Ajoutez le sirop de glucose et mélangez. Ajoutez le lait fermenté et l'huile et mélangez bien. Incorporez la levure et la farine tamisée et fouettez bien le tout jusqu'à obtenir une préparation lisse et homogène. Versez la moitié de la pâte dans un autre saladier, ajoutez-lui la poudre des cacahuètes grillées et ajoutez les 2 c. à s. de sucre et mélangez bien. Versez les deux pâtes en alternance dans le moule beurré et fariné. Enfourez pour 20 minutes environ à 180°C puis baissez la température à 160°C et poursuivez la cuisson 30 minutes. Le gâteau doit être bien gonflé et doré. Surveillez la cuisson, vérifiez si le gâteau est cuit en insérant un cure-dent, s'il ressort propre, c'est cuit. Laissez-le bien refroidir sur une grille. Puis à l'aide d'une poche à douille ou d'un cornet, faites des zig zag de chocolat noir fondu sur le mouskoutchou et parsemez de cacahuètes caramélisées concassées.

Le pardon selon l'Islam et ses bénéfices sur la santé

L'un des traits de moralité recommandé dans le Coran est le pardon : "Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants". (Coran, 7 : 199) Dans un autre verset, Dieu commande : "... Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas que Dieu vous pardonne? Et Dieu est Pardonneur et Miséricordieux !"

(Coran, 24 : 22) Ceux qui ne croient pas aux valeurs morales du Coran trouvent très difficile de pardonner aux autres, parce qu'ils sont facilement irrités par une quelconque erreur commise. Cependant, Dieu a conseillé aux croyants que le pardon est bien meilleur : "La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action (une peine) identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Dieu..." (Coran, 42 : 40)... "Mais si vous (les) excusez, passez sur (leurs) fautes et (leur) pardonnez, sachez que Dieu est pardonneur, très miséricordieux". (Coran, 64 : 14) Il a été également révélé dans le Coran que le pardon est un trait de moralité supérieur : "Et celui qui endure et pardonne, cela en vérité, fait partie des bonnes dispositions et de la résolution dans les affaires." (Coran, 42 : 43) Pour cette raison, les croyants sont des personnes clémentes, compatissantes et tolérantes, qui, comme le révèle le Coran, "... dominant leur rage et pardonnent à autrui". (Coran, 3 : 134)

La notion du pardon chez les croyants est très différente de celle des personnes qui n'adhèrent pas à la moralité décrite dans le Coran. Bien que de nombreuses personnes puissent dire qu'elles ont pardonné à quelqu'un qui les a offensées, cela prend cependant beaucoup de temps de se libérer de la haine et de la rage dans leur cœur. Bien souvent leur comportement trahit cette colère. D'un autre côté, le pardon des croyants est sincère. Parce que les croyants savent que les êtres humains sont testés dans ce monde, et apprennent par leurs erreurs, ils sont tolérants et compatissants. De plus, les croyants sont aussi capables de pardon même s'ils ont raison, et que l'autre personne a tort. Lorsqu'ils pardonnent, ils ne font aucune distinction entre les grandes et les petites erreurs. Une personne peut leur occasionner de sévères pertes par erreur. Cependant, les croyants savent que toute chose a lieu sous les ordres de Dieu, et conformément à une destinée spécifique, ils acceptent donc tous les événements, en ne s'y opposant jamais avec colère. La demande de pardon comporte un grand secret Le Messenger de Allah salla l-Lahou alayhi wa sallam a dit : "Celui qui s'attache à faire l'istighfar, la demande de pardon régulièrement, Allah lui accorde une subsistance d'une voie à partir de laquelle il ne s'y attendait pas et Il le délivre de son tourment" [rapporté par At-Tabaraniyy]. Quelqu'un s'était marié et onze ans plus tard, il n'avait pas encore eu d'enfant. Lui et son épouse se sont attachés à l'istighfar ; le mois même, sa femme est tombée

enceinte. Et il est arrivé la même chose à un autre.

Le Messenger de Allah salla l-Lahou alayhi wa sallam a dit : "Celui qui demande le pardon en faveur des croyants et des croyantes, il lui sera inscrit pour chaque croyant et chaque croyante une bonne action" (c'est à dire du nombre des croyants que Allah taâala crée ; que ce soit au passé ou au présent. Allah taâla lui donne autant de bonnes actions qu'il y a de croyants et de croyantes). C'est un bienfait immense. Qui sait le nombre des croyants et des croyantes si ce n'est Allah. Celui qui dit cette parole facile à prononcer gagnera autant de bonnes actions qu'il y a de croyants et de croyantes. Dites : "Ô Allah pardonne à certains croyants et certaines croyantes tous leurs péchés et pardonne à certains croyants et certaines croyantes une partie de leurs péchés".

Al-Boukhari a rapporté que le Messenger de Allah QSSSL a dit "Sortira du feu quiconque a dit : il n'est de dieu que Allah en ayant dans son cœur le minimum de la foi". En tenant compte du hadith précédemment mentionné (et en tenant compte d'autres hadith qui indiquent qu'il y aura des croyants et des croyantes qui entreront en enfer), il ne nous est pas permis de demander à Allah le pardon de tous les péchés de tous les croyants et de toutes les croyantes dans l'absolu et dans leur totalité, car ceci reviendrait à demander à Allah qu'Il ne fasse entrer aucun croyant ni aucune croyante en enfer. Et ceci serait alors en contradiction avec ce que nous a rapporté le Messenger de Allah QSSSL. D'après une récente recherche, les scientifiques américains ont établi que ceux qui sont capables de pardonner sont en bien meilleure santé, tant du point de vue mental que physique. Dr Frederic Luskin, qui détient un doctorat en conseil et psychologie de la santé de Stanford University, et son équipe, ont étudié 259 personnes résidant à San Francisco. Les scientifiques ont invité ces personnes à participer à des séances d'une durée de six heures et demie, et avaient pour objectif d'instruire ces personnes sur la notion du pardon lors de leur conversation. Les participants ont mentionné qu'ils ont moins souffert après avoir pardonné aux personnes qui les ont blessés. La recherche a démontré que les personnes qui ont appris à pardonner se sentent beaucoup mieux, non seulement émotionnellement mais aussi physiquement. Par exemple, il a été établi qu'après cette expérience, les symptômes psychologiques et physiques comme le mal de dos, l'insomnie et le mal de l'estomac, reliés au stress, furent réduits de façon importante chez ces individus. Dans son livre, *Forgive for Good*, le docteur Frederic Luskin décrit le pardon comme étant une recette prouvée pour la santé et le bonheur. Le livre décrit comment le pardon promeut des notions positives comme l'espoir, la patience et la confiance en soi en réduisant la colère, la souffrance, la dépression et le stress.

D'après le Dr Luskin, la colère continue provoque des effets physiques observables sur l'individu. Il poursuit en disant : En ce qui concerne la colère de long terme ou la colère non résolue, ceci réinitialise le thermostat interne. Lorsque vous êtes habitués à un niveau bas de colère tout le temps, vous ne reconnaissez plus la normalité. Ceci crée une montée d'adrénaline à laquelle les personnes s'habituent. Ceci brûle le corps et rend difficile à penser de façon claire, ce qui empire ainsi la situa-

tion. De plus, le docteur Luskin a dit que lorsque le corps libère certains enzymes pendant la colère et le stress, le cholestérol et la tension augmentent et ceci n'est pas une bonne disposition pour maintenir le corps à long terme. Un article intitulé "Pardon", publié dans le numéro de septembre-octobre 1996 de *Healing Currents Magazine*, a démontré que la colère envers un individu ou un événement occasionne des émotions négatives sur ces personnes, et nuit à la balance émotionnelle voire à leur santé physique.

Cet article décrit également que les personnes réalisent après un certain temps que la colère est une nuisance pour elles, et souhaitent réparer les dégâts de leurs relations. Ainsi, elles suivent le chemin du pardon. Il est également mentionné que, malgré tout ce qu'ils endurent, les gens ne veulent pas gaspiller les précieux moments de leur vie en colère et anxiété, et préfèrent pardonner eux-mêmes et les autres. Selon une autre étude qui engage 1.500 personnes, la dépression, le stress et la maladie mentale sont observés moins fréquemment chez les personnes religieuses.

Le Dr Herbert Benson, qui a conduit cette recherche, relie cette conclusion à la façon dont la religion encourage le pardon. Lorsque vous ne pardonnez pas, cela va vous ronger D'après un article intitulé, "Colère hostile pour votre cœur", publié dans le *Harvard Gazette*, la colère est extrêmement nocive pour le cœur. Ichiro

Kawachi, professeur assistant de médecine, et son équipe l'ont démontré scientifiquement à l'aide de tests et de mesures diverses. A la suite de cette recherche, ils ont établi que les vieilles personnes râleuses ont trois fois plus de risques d'avoir une maladie du cœur que leurs égaux de bonne humeur. "Le triplement du risque, dit Kawachi, implique un niveau élevé de colère, une colère explosive qui inclut le fait de briser des choses et la volonté de blesser une personne dans une dispute."

Les chercheurs pensent que la libération des hormones de stress, la demande accrue d'oxygène par les cellules musculaires du cœur, et la viscosité augmentée des plaquettes sanguines qui provoque des caillots, expliquent comment la colère augmente le risque d'une crise cardiaque. De plus, au moment de la colère, la pulsation augmente au-delà du niveau normal, et crée une hausse de la tension dans les artères, et donc une augmentation du risque de crise cardiaque.

D'après les chercheurs, la colère et l'hostilité peuvent également déclencher la production de protéines liées à l'inflammation du sang. Le journal *Psychosomatic Medicine* suggère que l'émotion incite la production de protéines inflammatoires, qui en retour peut provoquer le durcissement des artères, et occasionner des maladies du cœur ainsi qu'un arrêt cardiaque.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'habitat et de l'urbanisme et la ville

Office De Promotion Et de Gestion
Immobilier Wilaya De M'sila
Numéro Fiscal : 099528010287421

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'office de Promotion et de Gestion Immobilière COOPÉRATIVE TAREK IBN ZIAD (ROUTE ALGER) wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres National ouvert (deuxième avis) N° : 04/2021 paru dans les quotidiens nationaux : ELSYIAHI le : 12/04/2021 et journal français MIDI LIBRE 11/04/2021 relatif aux travaux de parachevement de TCE +VRD à travers la wilaya de M'sila, qu'après évaluation des offres, il a été décidé ce qui suit :

1- Projet de : parachevement 20/100 logts publics locatifs à S/IDI AMEUR (programme 2000 logts année 2010

RHP

-Lot TCE +VRD le projet est attribué à :

Nbr logts	Attributaire Provisoire	Note Obtenue (Note de l'offre Technique)	Montant De L'offre Après Correction	Delai Proposé	Critère De Choix
20 logts	Entreprise BOUDIA REBH ayant le d'identification fiscale : 295228020047535	38,07/70	26.252.765,43 DA (TTC)	07 Mois	Offre moins disante après qualification technique

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de L'office de Promotion et de Gestion Immobilière, coopérative tarek ibn ziad (route alger) wilaya de M'sila, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

La commission des marchés de L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

MECHTAS DE GUELMA

Le plaisir de jeûner en dépit des rudes conditions de vie

Dans les mechtas et les villages implantés sur les flancs et le sommet des montagnes de la wilaya de Guelma, le mois de Ramadhan revêt un goût particulier où le plaisir de jeûner au milieu de la nature, loin du brouhaha des villes, prend le dessus sur les rudes conditions de vie dans la campagne.

De nombreuses familles habitant dans les régions éloignées, loin des villes, accueillent le mois de Ramadhan dans la joie sur fond de youyous lancés par les femmes à la vue du croissant lunaire du mois sacré, une tradition que Hadja Beldia (85 ans), résidant dans une mechta de la commune de Hammam N'baïl honore jusqu'à présent. Dans la mechta Derdara sur le flanc du mont Sefahli à Hammam N'baïl, à l'Est de la wilaya de Guelma, les maisons sont encensées et parfumées au musc, à l'ambre et à l'eau de rose pour accueillir le mois sacré tel un "honorable invité", répandant ainsi une certaine ambiance spirituelle, ont indiqué à l'APS des habitants de cette mechta. Ces derniers s'attachent à faire de ce mois sacré une opportunité pour raffermir et consolider les relations familiales en perpétuant une tradition séculaire héritée d'une génération à l'autre, consistant à échanger des plats avec les voisins durant tout le mois de Ramadhan, selon Rezig qui relève que la Meloukhia, un plat très apprécié dans la région et le plus échangé entre les familles. Pour Abderrafiê, habitant dans le douar Aïn- Maâmar, relevant de la mechta Besbassa dans la commune de Khezara, le "plaisir de jeûner dans les campagnes au milieu de la nature et de l'air pur est très différent comparativement aux villes grouillantes de monde". Et d'ajouter : "Dans la campagne, la journée s'écoule entre le travail de la terre, la traite des vaches et le pâturage pour les troupeaux", assurant que "vivre sur les cimes des montagnes procure le sentiment d'être proche d'Allah".

Les marchés hebdomadaires pour faire des provisions

Les habitants des localités rurales sont unanimes à affirmer que le plus dur pour eux durant le Ramadhan est "l'absence d'éclairage, la fréquence des coupures d'électricité, l'inexistence de réseaux de distribution d'eau et l'absence du gaz de ville", soulignant toutefois que le "programme de prise en charge des zones d'ombre a permis d'assurer ces commodités pour bon nombre de mechtas de la wilaya".



Du fait de l'éloignement des villes et des commerces, les habitants des mechtas et des villages reculés ont appris à se préparer en perspective du mois sacré en s'approvisionnant plusieurs semaines à l'avance en quantités suffisantes de denrées de base, notamment l'huile, le sel, le sucre, le café, en plus des bouteilles de gaz butane et du bois, réservé aux situations extrêmes.

Selon Abderrafiê, les habitants des mechtas "profitent souvent du marché hebdomadaire de la commune de Khezara, tenu chaque lundi, pour acheter tout ce dont ils ont besoin pour préparer les plats de Ramadhan", indiquant que "toute omission risque d'affecter la meïda du f'tour et obligerait le chef de famille à parcourir une distance de plusieurs kilomètres pour se procurer le produit omis".

Dans ce même contexte, Rezig assure que les premiers jours de ce mois de Ramadhan ont "coïncidé avec un froid piquant les obligeant à utiliser du bois pour la cuisson et pour se réchauffer du froid de cette région montagneuse afin de ne pas épuiser les réserves de gaz butane, dont l'acquisition requiert un grand effort et le recourt à un moyen de transport, soit davantage de charges".

Il estime à cet effet que la vie dans ces régions nécessite "une grande détermination de la part de tous les membres de la famille", précisant que "les hommes se lèvent tôt pour vaquer aux travaux agricoles et emmener leurs troupeaux d'ovins, de caprins et de bovins vers les pâturages en marchant de très longues distances aller et retour".

Et de poursuivre : "Les femmes se lèvent également aux premières lueurs du jour pour nettoyer les étables avant d'entamer la préparation du f'tour".

De leur côté, les enfants ont pour mission d'écouter l'appel du muezzin de la mosquée du plus proche village, distant souvent de plusieurs kilomètres, annonçant le moment de rupture du jeûne.

Une tâche que les enfants assument avec grand plaisir en se plaçant aux endroits les plus élevés pour mieux entendre, tandis que certains préfèrent écouter la Radio locale qui diffuse en direct l'appel à la prière du Maghreb ou encore appellent des connaissances habitant dans des villages dotés de mosquées.

Par ailleurs, certaines traditions auparavant ancrées dans les douars et les mechtas ne possédant pas de mosquées, comme l'accomplissement collectif de la prière des Tarawihs, dans un espace ouvert ou dans une demeure du village, ont cessé faute de relève après le décès des personnes âgées mémorisant le Saint Coran.

Les soirées ramadhanesques sont célébrées exclusivement dans les maisons à travers des rencontres conviviales autour d'une tasse de thé, en jouant aux devinettes, alors que les plus jeunes préfèrent parcourir de longues distances dans l'obscurité pour se retrouver dans l'unique boutique, située au milieu de plusieurs mechtas pour jouer aux cartes et au jeu populaire "El Khatem".

Rencontré par l'APS lors de la caravane de solidarité initiée par les autorités locales, Cheikh Benboukheld, l'un des nomades venus de Djelfa installer sa kheïma près de la mechta du mont Lemdaouar, dans la commune d'Aïn- Reggada, estime qu'il "n'y a rien de mieux qu'une soirée autour d'un bon café ou de thé, mijotant sur un feu de bois pour oublier la fatigue d'une longue journée de marche derrière le troupeau".

APS

TIPASA Clôture du dossier des chalets

Le dossier des chalets, installés à Tipasa suite au séisme de 1989, devrait être définitivement clôturé avant la fin du mois de juin prochain.

Dans une annonce mise en ligne sur sa page Facebook, la direction du logement de Tipasa a appelé les familles résidant dans des chalets à "introduire des dossiers pour bénéficier d'aides financières destinées à la construction de nouveaux logements en contrepartie de la démolition de leurs chalets, dans un délai n'excédant pas le 30 juin prochain".

La wilaya de Tipasa compte actuellement 150 chalets non éradiqués sur un total de 378 installés sur son territoire, dont 193 unités ont vu leur situation réglée, depuis le lancement de cette opération en 2014.

Le dossier des chalets enregistre un retard à cause du refus de certaines familles de démolir leurs chalets et de construire de nouveaux logements, en justifiant leur position par la "faiblesse de l'aide financière qui ne couvre pas leurs besoins". L'opération de remplacement des logements en préfabriqué à Tipasa, concerne les communes de Damous, Arhat, Sidi-Ghiles, Cherchell, Menaceur, Gouraya et Hedjret-Ennos, toutes situées dans la partie ouest de la wilaya.

La commune de Cherchell compte le plus grand nombre de chalets en attente de démolition.

OUARGLA

22 projets FGAR avertis en 2020

Pas moins de 22 projets d'investissement ont été avertis pour financement en 2020 par l'antenne régionale du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR).

Localisés dans les wilayas d'Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Illizi et El-Oued et ayant généré 272 emplois, ces projets, d'une valeur globale de 50 millions de dinars, pouvant atteindre les 2 milliards de dinars en cas d'extension, sont versés dans l'agroalimentaire, le tourisme et les travaux publics.

Pour le premier trimestre de l'année en cours, il est fait part de l'approbation de 5 projets dans la wilaya d'Ouargla, dont 3 dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des services.

Le dispositif du FGAR assume, entre autres missions, la facilitation de l'accès aux crédits bancaires au profit des PME, la contribution des institutions bancaires à la prise en charge des risques de financement des entreprises, à travers des garanties financières accordées, et l'accompagnement des micro-entreprises dans le montage financier en vue de leur permettre de se frayer une place dans le tissu économique.

L'antenne régionale du FGAR accompagne, en termes de garantie de crédits, les PME des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, El-Oued, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Adrar et Laghouat.

APS

SALON INTERNATIONAL DU COMMERCE DES SERVICES DE LA CHINE 2021

Vers une participation active des opérateurs économiques algériens

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques et les exportateurs de services à participer au Salon international du commerce des services de la Chine- 2021 » (CIFTIS - 2021).

Cette manifestation économique et commerciale, qui aura lieu dans un contexte marqué par une situation sanitaire mondiale catastrophique, a connu un succès fulgurant dans les précédentes.

Cet événement qui se tiendra, comme pour l'édition de 2020, in situ à Beijing, et en ligne, au début du mois de septembre 2021, est très prisé par les entrepreneurs étrangers en quête de partenariat et de contrat de négoce et de transactions commerciales dans le cadre des échanges commerciaux internationaux.

L'invitation officielle suivra, selon les organisateurs, dès l'adoption par les autorités chinoises des dispositions pratiques et du programme de l'édition de cette année 2021, indique l'Algex.

"Les exposants des produits et services, des institutions et entreprises publiques et privées (tourisme, artisanat, culture...), doivent saisir l'opportunité de l'exposition en ligne, ouverte aux participants gratuitement, pour faire connaître leurs produits et établir des partenariats avec des opérateurs chinois et étrangers du secteur, ajoute cette même source.

La participation en ligne, peut se faire sur la plateforme Internet du CIFTIS sur laquelle peuvent être téléchargés des photos, des textes et des vidéos (promotionnels), qui constitueront le pavillon en ligne. Trois formes d'exposition en ligne sont donc possi-



bles : l'Album photo, le Pavillon en 2D et le Pavillon en 3D, précise cette source. A noter, en effet, que le Salon international du commerce des services de la Chine est l'un des plus grands en son genre dans le monde. L'édition 2020 du CIFTIS a été animée par des participants de 148 pays et régions du monde. Organisé depuis l'année 2012, conjointement par le ministère chinois du Commerce et la municipalité de Beijing. Aussi, l'Algex souligne que "CIFTIS, est parmi les trois principaux événements internationaux promus par les hautes autorités chinoises, dans le cadre de la politique d'ouverture (économique) du pays. Les deux autres sont, « le Salon des importations des Shanghai » et « la Foire de Canton (Guangzhou) »". L'édition 2021 du CIFTIS se tiendra dans un contexte qui sera marqué en Chine par l'entame d'un nouveau plan quinquennal de développement éco-

nomique et social 2021-2025, qui vise, selon les autorités chinoises, entre autres, à assooir davantage l'ouverture du marché aux entreprises étrangères, à travers, entre autres, la mise en œuvre du nouveau concept de développement basée sur la « double circulation », ou « double dynamique de développement, note l'Algex.

"Il s'agit d'un concept lancé en 2020, par le Président Xi Jinping en 2020, qui consiste à consolider et étendre le marché intérieur tout en continuant à stimuler les échanges commerciaux (plus d'ouverture) et l'attraction des investissements étrangers. Le commerce des services, l'économie numérique et le commerce en ligne, prendront dans ce cadre une place de choix" relaté l'Algex, qui recommande donc la participation active et qualitative des exportateurs et opérateurs économiques algériens spécialisés dans le commerce international et

la conquête des marchés extérieurs présentant des opportunités d'exportation.

Le commerce des services est très important en matière de développement des activités commerciales internationales afin de mieux encadrer et orienter les exportateurs.

Le commerce des services est défini en termes de modes de fourniture: Le mode 1 désigne la fourniture de services d'un pays à un autre (exemple: centre d'appel). Le mode 2 désigne l'utilisation de services par des consommateurs ou des entreprises dans un autre pays (exemple: tourisme international).

Cet accord général multilatéral de libéralisation des échanges et services tend à intensifier la pratique du commerce international et favoriser les relations économiques au niveau mondial.

A. A.

NAFTAL RÉCEPTIONNE UN NOUVEAU NAVIRE CABOTEUR-RAVITAILLEUR

Ravitaillement opportun de navires nationaux et étrangers en mer Méditerranée

La Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal) a réceptionné un nouveau navire caboteur-ravitailleur, dénommé le "MT-Tolga", d'une capacité de 4.500 tonnes, destiné à approvisionner les navires nationaux et internationaux en carburants, notamment en haute mer. L'objectif de cette nouvelle acquisition est "exclusivement" économique et vise le ravitaillement de navires nationaux et étrangers en mer Méditerranée et au-delà, a affirmé le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de la cérémonie de réception de ce navire, qui a vu la présence de plusieurs ministres du

gouvernement. "Chaque année, 12.000 navires étrangers traversent les eaux territoriales algériennes sans qu'on en tire bénéfice économique", a fait observer Arkab, ajoutant que ce nouveau navire doit profiter au marché national, en assurant le transport des produits pétroliers du terminal d'Arzew vers l'Est du pays et depuis la raffinerie de Skikda vers les autres wilayas côtières. Long de 83 mètres et doté d'une capacité de transport de 4.000 tonnes de fuel et de 500 tonnes de gasoil, le navire a été construit par un opérateur néerlandais au niveau d'un chantier naval chinois pour un coût total de 16,7 millions

d'euros. Deux autres navires d'une capacité de 2.500 tonnes seront également réceptionnés d'ici la fin du premier semestre de l'année en cours.

De plus, la société Naftal est en voie de finaliser un projet d'acquisition de trois autres navires devant capter davantage de navires transitant la Méditerranée, ce qui va lui permettre de hisser ses recettes en devises.

Intervenant lors de cette cérémonie, le PDG de Naftal, Kamel Benfriha, a relevé l'intérêt de cette nouvelle acquisition, affirmant que la société n'a pas renouvelé sa flotte depuis plusieurs années.

"Nos anciens ravitailleurs ne répon-

daient pas aux spécifications techniques pour approvisionner les navires en mer", a-t-il noté.

Grâce aux nouvelles acquisitions, l'entreprise Naftal prévoit de commercialiser près de 450.000 tonnes de carburant annuellement au profit des navires nationaux et internationaux, a souligné Benfriha, tout en mettant en avant l'avantage concurrentiel que possède la société en matière de la qualité du carburant, à savoir le fuel-BTS (qui possède une basse teneur en soufre), "très demandé" par les clients internationaux.

R. E.

RDC

Le Président proclame "l'état de siège" dans deux provinces

L'"état de siège" a été proclamé dans les deux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, à l'est de la République démocratique du Congo où des dizaines de groupes armés sont encore actifs.

Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a décrété l'"état de siège" dans deux provinces de l'est du pays frappées par la violence des groupes armés et des massacres de civils, a indiqué le porte-parole du gouvernement vendredi soir.

Une "ordonnance doit encore détailler les modalités d'application de cet état de siège", a ajouté le porte-parole rendant compte vendredi soir du Conseil des ministres.

"Le président de la République a informé le Conseil des ministres de sa décision de proclamer, conformément à l'article 85 de la Constitution, un état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri", a déclaré Patrick Muyaya. "Une ordonnance présidentielle sera rendue publique dans les prochaines heures", a-t-il ajouté.

L'article 85 prévoit que le Président proclame "l'état d'urgence ou l'état de siège



lorsque des circonstances graves menacent, d'une manière immédiate, l'indépendance ou l'intégrité du territoire national, ou qu'elles provoquent l'interruption du fonctionnement régulier des institutions. Il en informe la Nation par un message".

Jeudi, le Président Tshisekedi avait prévenu qu'il préparait des "mesures radicales" face à l'insécurité dans l'est du

Mardi à Paris, il avait demandé au Président Emmanuel Macron l'aide de la France pour "éradiquer dans la région de Beni les Forces démocratiques alliées, un groupe armé à tendance islamiste, au discours islamiste et aux méthodes islamistes" selon lui.

Lundi, son nouveau Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde évoquait déjà "l'état d'urgence à l'Est, avec notamment le remplacement de

l'administration civile par l'administration militaire".

Des dizaines de groupes armés sont encore actifs dans l'Est de la RDC - 122, d'après un groupe d'experts.

Les ADF, à l'origine des rebelles musulmans ougandais, sont de loin les plus meurtriers : ils sont accusés du massacre de plus de 1.000 civils rien que depuis novembre 2019 dans le territoire de Beni. À Beni, la police a dispersé vendredi matin un sit-in de lycéens qui ont manifesté pendant une semaine devant la mairie pour demander la présence sur place du Président Tshisekedi, et le départ de la Mission des Nations unies au Congo, accusée de ne rien faire face aux groupes armés.

Riches en minerais, à la frontière de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, les deux provinces du Nord et du Sud-Kivu ont basculé dans la violence lors des deux guerres du Congo (1996-97, 1998-2003), sans retrouver une vraie stabilité depuis.

Plus au Nord, la province de l'Ituri a de nouveau basculé dans la violence fin 2017 après une accalmie d'une quinzaine d'années.

Entre 1999 et 2003, un conflit entre deux communautés - Hema et Landu - avait fait des milliers de morts, jusqu'à l'intervention de la force européenne, Artemis.

FRANCE

Trois individus placés en détention provisoire pour terrorisme

Trois personnes ont été mises en examen et écrouées dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour "association de malfaiteurs terroriste criminelle et financement du terrorisme", a annoncé à l'AFP une source judiciaire. Huit personnes avaient été placées en garde à vue en France le 27 avril dans une enquête préliminaire portant sur le séjour d'un homme en Syrie et un possible réseau d'envoi de fonds vers ce pays. Six hommes avaient été interpellés dans le Bas-Rhin et un autre dans le Puy-de-Dôme, tandis qu'une huitième personne s'était présentée au siège de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI)

à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) où elle était convoquée. Le 30 avril, à l'issue de 96 heures de garde à vue, le Parquet national antiterroriste (Pnat) a confié les investigations à un juge d'instruction antiterroriste. Les trois personnes mises en examen sont nées en Russie pour deux d'entre elles, en Géorgie pour la dernière, selon une source proche du dossier. Elles ont été placées en détention provisoire. Certaines de ces personnes sont issues de la communauté tchétchène, selon cette même source. Au terme d'une perquisition il a été trouvé 40.000 euros en espèces ainsi que des éléments pouvant

servir à la constitution d'un système de mise à feu, mais pas d'explosifs, a également précisé cette même source. Les cinq autres personnes ont été relâchées sans poursuite à ce stade. La justice antiterroriste mène régulièrement des coups de filet en France liés au financement du terrorisme vers la zone irako-syrienne. En septembre 2020, une vaste opération d'interpellations avait été menée pour démanteler un réseau utilisant des crypto-monnaies pour financer principalement des membres d'Al-Qaïda et du groupe Etat islamique en Syrie. Des poursuites avaient été engagées contre 8 des 30 personnes arrêtées.

CORÉE DU NORD

Les USA définissent une nouvelle politique de diplomatie

Le Président américain, Joe Biden, envisage un recours à la diplomatie pour faire pression sur la Corée du Nord afin qu'elle renonce à ses armes nucléaires et à ses missiles balistiques, a annoncé vendredi la Maison blanche.

La porte-parole de la Maison blanche, Jen Psaki, a déclaré aux journalistes à bord d'Air Force One que les responsables américains avaient terminé un examen de plusieurs mois de la politique à

tenir à l'égard nord-coréenne. La "denucléarisation complète de la Corée du Nord reste l'objectif", a-t-elle dit, mais elle a fait remarquer que les "quatre derniers Présidents n'avaient pas réussi à amener Pyongyang à renoncer aux armes nucléaires".

Les États-Unis poursuivront une "approche pratique calibrée qui est ouverte à la diplomatie avec la Corée du Nord et l'explorera, et qui permettra de

réaliser des progrès pratiques qui renforceront la sécurité des États-Unis et de leurs alliés", a ajouté Jen Psaki.

Jusqu'à présent, la Corée du Nord a refusé les avances diplomatiques de l'administration Biden. Pyongyang souhaite que les Washington et ses alliés lèvent les sanctions économiques imposées en raison de ses programmes d'armement.

Agences

ESPAGNE

Arrestation de trois personnes qui appelaient à des attentats en France

La police espagnole a annoncé l'arrestation de trois personnes radicalisées soupçonnées d'appeler à commettre des attentats en France mais aussi en Espagne. Trois personnes "radicalisées", soupçonnées d'appeler à commettre des attentats en France après la republication en 2020 par *Charlie Hebdo* de caricatures du prophète Mohamed, ont été arrêtées mardi dans la ville de Grenade a annoncé le 29 avril la police. "Il y avait une claire menace pour la sécurité publique, non seulement en Espagne, mais aussi en France", a déclaré la police espagnole dans un communiqué. Les suspects "très radicalisés", présentés au juge, ont été arrêtés le 27 avril à l'aube à l'issue de six mois d'enquête, selon la même source. Ils avaient recouru aux réseaux sociaux et à leurs comptes avec près de 19.000 followers afin d'encourager à commettre des attentats terroristes contre des Français et des institutions françaises. L'enquête des forces de police avait commencé en octobre, un mois après la nouvelle publication par l'hebdomadaire français *Charlie Hebdo* des caricatures incriminées.

Agences

ITALIE

Adam Ounas et Crotona relégués en Serie B

Titulaire aujourd'hui lors de la réception du leader interiste, Crotona devait impérativement remporter son match pour garder un petit espoir de maintien.

Performant dans un duo offensif formé avec Simy, l'international algérien a joué la rencontre face aux Nerazzurri dans un rôle de deuxième attaquant. Prêté par Naples, Ounas a été l'auteur d'une belle prestation en étant l'un des meilleurs acteurs durant ce match en essayant de créer le jeu pour ses coéquipiers. Une prestation solide durant laquelle il a essayé d'aider son équipe dans les tâches défensives puis pour proposer des solutions dans la construction des contres-attaques face à un Inter qui pouvait se rapprocher à un point d'un titre de champion attendu depuis plus de dix ans. Malgré la belle prestation d'Ounas qui a joué 72e minute, Crotona a finalement perdu sur le score de deux buts à zéro scellant ainsi sa relégation en Serie B distancé de treize points par le premier non-relégable Cagliari. Arrivé en Calabre lors du dernier mercato hivernal, Adam Ounas se voit ainsi contraint de quitter Crotona à l'issue de la saison en vue de retourner au Napoli, où il demeure sous contrat jusqu'en juin 2022.

ARABIE S.

M'bolhi prolonge avec Al-Ettifaq jusqu'en 2023

Raïs M'bolhi reste en Arabie. Le gardien a prolongé son contrat jusqu'en 2023. L'aventure saoudienne de Raïs M'bolhi n'est pas encore prête à s'arrêter. Arrivé en 2018 du côté d'Al-Ettifaq, l'international algérien a retrouvé une stabilité en club qui lui avait manqué tout au long de sa carrière. Âgé de 35 ans, M'bolhi était en fin de contrat en juin 2021. Finalement, son bail ayant officiellement été prolongé jusqu'en juin 2023, il est ainsi probable que M'bolhi termine sa carrière en Arabie saoudite.

LIGUE 1 : USM BEL ABBÉS

Horizon obscur pour "Mekerra"

La situation au sein de l'USM Bel Abbés, sociétaire de la Ligue 1 professionnelle, va du mal en pis. L'avenir s'annonce obscur pour El Khedra et aucune solution ne se profile à l'horizon.

PAR MOURAD SALHI

La formation de la Mekerra, à l'instar de la quasi-totalité des autres clubs qui animent le championnat dit professionnel, est confrontée à d'interminables problèmes financiers ayant causé un départ massif de ses joueurs au cours de l'intersaison. Se trouvant en situation de faillite, le club n'arrive plus à qualifier ses nouvelles recrues ni assumer ses dépenses.

Devant une telle crise sans précédent, le directeur général de la société sportive par actions (SSPA) Abbas Morsli, a démissionné avant-hier samedi de son poste en compagnie de son staff administratif et de l'entraîneur de l'équipe, le Tunisien Moaz Bouakaz.

Un départ expliqué par la situation financière complexe du club et qui dure depuis plusieurs mois. "La situation financière délicate que traverse le club depuis le début de cette saison est la principale raison pour laquelle des joueurs, staff techniques et responsables jettent l'éponge", a indiqué le club via un communiqué de presse.

La même source confirme que le staff administratif du club a précisé qu'il s'était retrouvé, depuis sa nomination en septembre dernier, dans l'obligation de se charger de l'aspect



financier alors qu'il ne s'agit pas de son ressort. En tous cas, c'est le flou total en matière de finance dans la maison d'El Khedra. Cette crise financière lancinante a poussé même les joueurs à observer une grève pour réclamer leurs salaires ou carrément leurs lettres de libération. Le staff technique à sa tête le tunisien Moaz Bouakaz s'est retrouvé devant un dilemme et ne sait plus à quel saint se vouer.

La direction de l'USM Bel-Abbès s'est déclarée, "incapable" à l'heure actuelle de s'acquitter de ses dettes envers d'anciens joueurs et staff technique estimées à un peu plus de 90 millions DA. La même source confirme que la priorité va à la régularisation de la situation financière de l'actuel effectif.

Il y a quelques jours, la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) relevant de la Fédération algérienne de football a interdit à 13 clubs de l'élite, dont l'USMBA, de recruter lors du mercato hivernal allant du 22 mars au 11 avril, s'ils ne

venaient pas à épurer leurs dettes envers d'anciens joueurs.

Lors de leur dernière réunion avec le président de la Ligue nationale de football, Abdelkrim Medouar, les présidents de clubs ont exigé l'argent des droits télé, non payés depuis plusieurs mois. Medouar a promis de soumettre cette préoccupation au prochain bureau fédéral. Jusqu'au là, aucune solution pour régler la situation administrative et financière du club ne se profile à l'horizon

Par ailleurs, l'équipe qui ne s'est pas entraînée pendant toute cette période de trêve, a été couragée la semaine dernière par la JS Kabylie (5-0), lors du match de la mise à jour du championnat de Ligue 1 et éliminée par la suite de la coupe de la ligue par l'Olympique Médéa (1-0). Lors de la 20e journée, qui marquera le début de la phase retour, prévue demain mardi, l'USM Bel Abbés se rendra à Alger pour donner la réplique au MC Alger, dans une rencontre qui s'annonce à la portée du Doyen.

M.S.

MERCATO

Départ de Mandi à Villareal confirmé

L'entraîneur des Verdioblanco a tenu à s'exprimer sur le départ programmé de son défenseur central Aissa Mandi à l'issue de l'actuelle saison pour Villareal. Annoncé un temps en perspective pour l'Inter Milan et cité comme potentiel option pour le Barca par plusieurs titres de presse européens, Aissa Mandi a finalement opté pour Villareal, actuel septième de Liga, continuant ainsi son aventure en Liga. Interrogé sur le départ de l'ancien rémois,

Manuel Pellegrini a ainsi confirmé le départ de l'ancien rémois pour le "sous-marin jaune" pour les quatre prochaines saisons en déclarant ; « Mandi est un joueur sur lequel nous émettons aucun doute à propos de son honnêteté. (...) Après cinq années au club, il met un terme à son contrat comme cela arrive souvent, mais il est pleinement impliqué avec nous jusqu'au dernier match de la saison. C'est une situation inconfortable, car Villareal est impli-

qué (NDLR : Villareal est à un point du Betis à cinq journées de la fin), mais personne ne doute de son honnêteté ». Évoluant lors des cinq dernières saisons sous les couleurs du Betis, Aissa Mandi a ainsi dépassé la barre des 150 matchs en Liga en devenant au fur et à mesure une des références à son poste dans le championnat espagnol. Une aventure qu'il aura à cœur de terminer avec une qualification directe pour les phases de poules de l'Europa League.

TURQUIE

17^{ème} passe décisive de la saison pour Rachid Ghezzal

Largement vainqueur face à Hatayspor (7-0), Besiktas continue sa marche royale vers son seizième titre de champion de Turquie avec un Rachid Ghezzal une nouvelle fois décisif. Titulaire dans le dispositif de Serguen Yalcin, l'international algérien a participé au large succès des Aigles Noirs en étant passeur décisif sur le quatrième but stambouliote marqué par l'ancien marseillais Georges-Kevin

Nkoudou à la 38ème minute. Sur cette action, Ghezzal a su effectuer une belle remonté de balle avant de servir Nkoudou qui a astucieusement su tromper le gardien adverse. Une nouvelle passe décisive pour le joueur formé à l'OL, qui comptabilise désormais 17 passes décisives sur la saison et qui célèbre avec cette nouvelle offrande son récent titre de meilleur joueur du mois en Superlig. Avec dix-

sept passes décisives sur une seule saison, Rachid Ghezzal égale ainsi le record établi en championnat turc par le milieu offensif argentin Pablo Batalla avec Bursaspor lors de la saison 2012-2013. Il égale aussi la légende brésilienne de Fenerbahce Alex de Souza, auteur de 17 passes décisives lors de la saison 2010-2011. Au classement, Besiktas a réalisé un grand pas vers le titre de champion de

Turquie grâce à cette large victoire face au promu Hatayspor lui permettant ainsi d'avoir huit points d'avance sur son rival Fenerbahce qui recevra lundi soir Erzurumspor. Lors de la prochaine journée de championnat, les coéquipiers de Rachid Ghezzal pourraient sceller leur quête du titre dans un bouillant derby prévu samedi prochain face au Galatasaray de Sofiane Feghouli.

RED



21h00



Retraité, Frank Moses s'ennuie dans son pavillon de banlieue. Les journées sont longues et il trompe parfois son inactivité grâce au coup de fil qu'il passe à une jolie standardiste de la gestion des fonds de retraite. Cette morne routine vole en éclats le jour où une bande de ninjas essaye de l'assassiner.

RAMBO : FIRST BLOOD

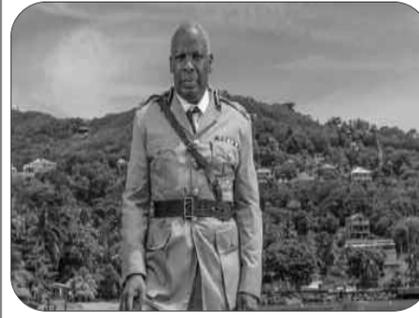


21h00



Profondément marqué par son expérience du Vietnam, John Rambo arrive dans la petite ville de Jerkwater. Il sait qu'il ne trouvera pas le repos tant qu'il n'aura pas rejoint le dernier survivant de sa compagnie. Mais l'homme, victime comme bien d'autres des armes chimiques utilisées sur les champs de bataille, vient de succomber à un cancer.

MEURTRES AU PARADIS



21h00



L'inspecteur Neville Parker est hospitalisé, suite à choc anaphylactique provoqué par une piqûre de mouche des sables. Lors de sa première nuit sur place, son infirmière Dena Johnson, meurt, après s'être enfermée dans son bureau. Tous les indices font penser à un suicide, mais un détail gêne l'inspecteur, qui ne peut s'empêcher de trouver cette mort suspecte.

SECRETS D'HISTOIRE



21h00



De son vrai nom François-Marie Arouet, Voltaire connaît la célébrité dès l'âge de 24 ans avec sa pièce de théâtre "Oedipe". Poète, historien, philosophe, il est l'intellectuel qui incarne le mieux le siècle des Lumières. Il fait de la superstition et des abus de l'Eglise le combat de sa vie.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BRÈVE RENCONTRE



21h00



En jouant la carte du réalisme et en s'attachant à des gens ordinaires, David Lean a su toucher le cœur d'un public en quête de rêves et de romance après les épreuves de la guerre. Cette belle et triste histoire d'amour rencontra un énorme succès populaire et fut doublement primée à Cannes en 1946.

LE LIVRE DE MA MÈRE



21h00



Les mots d'Albert Cohen hantent Patrick Timsit depuis qu'il a découvert "Le Livre de ma mère". Trente ans. C'est le temps qu'il aura fallu à Timsit pour mettre en chair cette ode à l'amour inconditionnel. Le comédien surprend en se dévêtant de son costume d'humoriste et livre une interprétation des plus saisissantes.

MARIÉS AU PREMIER REGARD



21h00



Du rêve au doute, il n'y a qu'un pas pour les couples qui se sont rencontrés le jour de leur mariage, devant le maire et leurs familles réunies. Après des lunes de miel idylliques ou déjà chaotiques, selon les cas, les nouveaux époux apprennent à mieux se connaître.

CLEM JE TE RETROUVERAI



21h00



Malgré les petits drames habituels, indispensables au scénario, un appréciable vent de légèreté souffle sur cette saison 11, rappelant l'esprit des débuts. L'arrivée d'un nouveau personnage, incarné par Loup-Denis Elion y participe largement. Ses passes d'armes avec Clem offrent de beaux moments de pure comédie.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:14
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:41
Icha	21:10

COVID-19

Le spectre de la 3^e vague menace la stabilité du pays

C'était plus que prévisible. Le nombre de cas de contamination par la Covid-19 et ses variants, notamment britannique, repart à la hausse après une accalmie qui aura duré quelques mois, et qui a faussement laissé croire que la pandémie s'estompait. Scénario similaire à celui de la 2^e vague, le comportement des citoyens, après l'annonce du programme de vaccination, a donné lieu à un relâchement des mesures de prévention et des gestes barrières, sans précédent. Le port du masque est devenu inexistant, au même titre que le respect de la distanciation physique, et avec allègement des mesures de confinement partiel et les horaires du couvre feu, dûment basées sur les rapports rassurants de la situation pandémique, le retour à la normale était plus qu'évident.

Sauf que de tels agissements ont déjà démontré que le risque et le danger n'étaient jamais très loin, et qu'un retour à une situation de menace était vite arrivée. C'est précisément ce que disent actuellement les spécialistes qui préviennent vivement des nouveaux aspects du virus, leurs versions britannique et nigérienne, qui commencent à faire des ravages, dans quelques régions du pays, et notamment dans la capitale, comme l'a précisé le directeur général de l'Institut Pasteur d'Alger, Fawzi Derrar. Faisant état de 130 cas du variant britannique et 200 cas du variant nigérienne. En tout état de cause, il s'agit au demeurant, d'éviter de subir les affres d'une 3^e vague, qui serait fatale à plus d'un titre. Il s'agit de garder l'avantage de départ, qui a permis, à tra-



vers la fermeture des frontières, de gagner en maîtrise sur la pandémie, en appliquant les mesures de confinement sans hésiter, lorsque les chiffres s'envolaient. Il s'agit d'éviter une explosion de cas de contamination, qui mettrait les équipes médicales à genoux, et imposerait une surcharge insupportable sur le système de santé. Les instructions et les directives de l'Etat sont claires, le pays sera passé au peigne fin, pour dénombrer les cas et les traiter, mais le plus important traitement demeure celui du comportement des citoyens. Il est indéniable, que sans un retour à respect vigoureux des gestes barrières, et de l'application de réaménagement des mesures de confinement pour les régions à risques, c'est toute une stratégie, un aboutissement et une réussite qui seront remis en cause. Un risque que l'Algérie ne peut se permettre de courir. Notamment par la conjoncture socio-économique actuelle.

Du fait que les conséquences d'une 3^e vague imposeront un rythme réduit des activités économiques et commerciales, et replongent le pays dans une espèce de léthargie forcée, qui générerait des coûts de prise en charge, pour les franges de la société, notamment des travailleurs, et des salariés. Une situation précaire déjà vécue lors de la 2^e vague de la pandémie, et qui s'est avérée presque insurmontable. Toute la problématique serait de concilier entre l'impératif de limiter les cas de contamination, de contenir la propagation du virus, et de maintenir les réformes entamées une équation difficile à équilibrer du fait que les paramètres de réussite sont indépendants, et dans le cas de faiblesse de l'un de ses facteurs, c'est toute la pyramide qui s'écroule. Autrement dit, le défi des pouvoirs publics n'en serait que plus grand, dans la mesure où l'aggravation de la situation sanitaire

viendra compliquer les choses, résultant de plusieurs constats d'échec de certains secteurs stratégiques, à appliquer les politiques publiques dédiées à redresser la situation économique et financière du pays. Un enchevêtrement de circonstances qui coïncide également avec un challenge politique, celui de réussir le processus constitutionnel, visant à renouveler les institutions, et inscrire un nouveau départ, politique, économique et social. C'est dire à quel point les effets d'une 3^e vague de la pandémie pourrait faire sombrer le pays dans les abysses d'une crise multidimensionnelle, âprement difficile à dépasser. Cela étant, le risque repose sur les épaules des citoyens, et sur leurs engagements à réitérer le comportement et l'abnégation qui ont conduit à contenir la pandémie, car au final, le vaccin n'est pas le seul moyen de lutte.

CHLEF

Un mort et deux blessés suite à des coups de feu

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées, suite à des coups de feu tirés samedi au niveau de la cité des frères Abbad à Chlef. Un homme de 82 ans a ouvert le feu sur 3 personnes, (son voisin et deux de ses enfants), pour un différend personnel, selon une source sécuritaire, ajoutant qu'une personne a été morte sur place et deux autres ont été blessées et transférées à l'hôpital de Chlef. Les éléments de la police ont arrêté l'auteur de ce crime, qui a refusé de se rendre, avant de le transférer au siège des services de sûreté pour enquêter sur les circonstances de ce crime.

CORONAVIRUS CES DERNIÈRES 24H EN ALGÉRIE

211 nouveaux cas, 149 guérisons et 9 décès

Deux cent onze nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 149 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 122.522 dont les 211 nouveaux cas, celui des décès à 3.270 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 85.398 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 24 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 16 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 25 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 7 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen, vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

VOLUME MONDIAL DE GAZ TORCHÉS

Sept pays, dont l'Algérie, responsables des deux tiers

En 2020, année sans précédent pour le secteur pétrolier et gazier, la production pétrolière a décliné de 8 % alors que le volume mondial de gaz torchés baissait de 5 %, selon de nouvelles estimations reposant sur des données satellitaires recueillies par le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR) de la Banque mondiale. En volume, la production de pétrole est passée de 82 millions de barils par jour en 2019 à 76 millions en 2020, tandis que la production mondiale de gaz torchés régressait de 150 milliards de mètres cubes en 2019 à 142 milliards en 2020. Cela étant, le volume de gaz brûlés à travers le monde reste suffisant pour alimenter l'Afrique subsaharienne en électricité. Les États-Unis sont responsables de 70 % de cette baisse, le brûlage à la torche du gaz y ayant diminué de 32 % entre 2019 et 2020 sous l'effet d'un recul de 8 % de la production pétrolière combiné à l'établissement de nouvelles infrastructures utilisant du gaz qui serait autrement torché.

Selon des données satellitaires recueillies en 2020, la Russie, l'Iraq, l'Iran, les États-Unis, l'Algérie, le Venezuela et le Nigéria continuent d'occuper la tête du classement des pays émetteurs de gaz torchés, pour la neuvième année consécutive depuis le lancement du premier satellite en

2012. En effet, ces sept pays représentent 40 % de la production annuelle de pétrole à travers le monde, mais sont responsables de près des deux tiers du volume mondial de gaz torchés (65 %).

Cette tendance est indicative des différents défis auxquels ils sont confrontés à l'heure actuelle. Par exemple, les États-Unis comptent des milliers de sites de torchage qu'ils ont de la peine à relier aux marchés, tandis que quelques champs pétrolifères exploitant de grandes torchères en Sibérie de l'Est (Fédération de Russie) sont extrêmement enclavés et manquent d'infrastructures pour recueillir et évacuer les gaz générés.

La pratique du brûlage du gaz naturel sur les sites de production pétrolière est le résultat d'une diversité de contraintes liées aux marchés et aux difficultés économiques, mais aussi à l'absence de réglementations appropriées et de volonté politique. Elle se traduit par l'émission d'une panoplie de polluants dans l'atmosphère, y compris du dioxyde de carbone, du méthane et du noir de carbone (suie). Les émissions de méthane issues du torchage contribuent substantiellement au réchauffement de la planète, à court et à moyen terme, parce que les effets de ce gaz sont au moins 80 fois plus puissants que ceux du dioxyde de carbone sur un horizon

de 20 ans. "Les pays en développement tributaires du pétrole se ressentent de la pandémie de COVID-19, compte tenu des pressions que celle-ci exerce sur leurs recettes et leurs budgets. Cependant, le torchage générant toujours plus de 400 millions de tonnes d'équivalents d'émissions de dioxyde de carbone chaque année, le moment est venu d'agir. Nous devons poursuivre la mise en œuvre de programmes visant à réduire considérablement les émissions directes issues du secteur pétrolier et gazier, notamment du torchage", affirme Demetrios Papathanasiou, directeur au pôle Énergie et industries extractives de la Banque mondiale.

En 2020, année sans précédent pour le secteur pétrolier et gazier, la production pétrolière a décliné de 8 % alors que le volume mondial de gaz torchés baissait de 5 %, selon de nouvelles estimations reposant sur des données satellitaires recueillies par le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR) de la Banque mondiale. En volume, la production de pétrole est passée de 82 millions de barils par jour en 2019 à 76 millions en 2020, tandis que la production mondiale de gaz torchés régressait de 150 milliards de mètres cubes en 2019 à 142 milliards en 2020.